

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# REVUE

DE

# MONTREAL

---

---

## FÉVRIER

Aux pans du ciel l'hiver drape un nouveau décor ;  
Au firmament, l'azur de tons roses s'allume ;  
Sur nos trottoirs, un vent plus doux enfle la plume  
Des petits moineaux gris qu'on y retrouve encor ;

Maint coup sec retentit dans la forêt qui dort ;  
Et, dans les ravins creux qui s'emplissent de brume,  
Aux franges du brouillard malsain qui nous enrume,  
L'orient plus vermeil met-une épingle d'or.

Foldre, et secouant sa clochette argentine,  
Le bruyant carnaval fait sonner sa bottine  
Sur le plancher rustique et le tapis soyeux.

Des soucis inquiets l'armée est en déroute ;  
Le spleen scandalisé prend sa feuille de route ;  
C'est le mois le plus court : passons-le plus joyeux !

LOUIS H. FRÉCHETTE

# De la Monnaie et des Banques

— PAR —

BONAMY PRICE

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD

—  
TRADUCTION DE F. LANGE L I E R  
—

## CHAPITRE I

DE LA MONNAIE MÉTALLIQUE (\*)

— Suite —

Nous arrivons maintenant au deuxième des grands bienfaits que l'argent apporte à l'humanité. Il a été inventé pour obvier aux inconvénients que présente l'échange direct des produits, échange nécessaire cependant puisque aucun homme ne peut produire tout ce qu'il consomme. Il faut donc que chacun échange d'abord les choses qu'il possède contre de l'argent, puis cet argent contre les choses que possèdent les autres. Il en résulte que toutes les marchandises sont mises en rapport de valeur avec l'argent, et l'on sait la quantité de celui-ci qu'il faut donner pour chacune. En d'autres termes, chaque chose acquiert son prix. Or, par cela seul que chaque objet est mis en rapport de valeur avec l'argent, et sa valeur d'échange déterminée de cette manière, la valeur comparative de toutes les marchandises peut être facilement fixée. Le prix est la valeur d'une marchandise exprimée en argent, et comme chaque chose a son prix, il est facile de comparer les prix de toutes les choses. L'argent devient ainsi une mesure comme le pied est une mesure de longueur. On dit de deux distances qu'elles sont plus grandes l'une que l'autre en donnant le nombre de pieds de chacune. De même on indique la valeur relative de deux marchandises par la somme d'argent que chacune représente. L'argent devient ainsi la mesure commune des valeurs. Il n'a pourtant pas été inventé pour cela,

---

(\*) Voir la livraison de janvier.

mais il en est arrivé à rendre ce service par cela que, toutes les marchandises étant vendues pour de l'argent, chacune a été mesurée sur lui. Mais l'argent a eu son origine dans la difficulté qu'il y avait de vendre des marchandises lorsque celui qui les voulait acheter n'avait pas celles que désirait le vendeur.

Il est très important de ne pas perdre de vue que l'argent ne détermine pas la valeur des choses, mais l'indique seulement. La valeur des marchandises est déterminée par les appréciations personnelles de chacun. D'une part, le fabricant ou le propriétaire, dont la volonté peut être influencée par des motifs aussi nombreux que variés, décide combien il lui faudra recevoir pour qu'il se départisse de sa chose. Lorsqu'il la vend, il rencontre chez l'acheteur une estimation, tout opposée de la chose et de l'argent. La résultante de ces deux forces contraires fixe la valeur courante de la chose dans le moment. Dans l'échange qui se fait, l'or et la marchandise sont évalués absolument de la même manière : dans l'achat d'un habit, l'argent est aussi bien payé par l'habit que l'habit par l'argent.

L'identité de position qui existe sous ce rapport entre le vendeur et l'acheteur fait naître cette question : Quelle est la valeur, quel est le prix courant de l'or ? Comment peut-on l'exprimer ? La question posée ainsi exige une distinction. La valeur ou le prix courant d'un louis, c'est un chapeau chez le chapelier, une paire de souliers chez le cordonnier, et ainsi de suite pour tout ce qui se vend. Un chapeau est tout autant le prix d'un louis qu'un louis est le prix d'un chapeau.

Mais nous trouverons ce que nous cherchons en ce moment en analysant un acte d'échange simple. Quelle est la valeur d'un habit pour le tailleur qui l'a fait ? Elle consiste dans ses frais de production, y compris l'espoir de la rémunération — tant en salaire qu'en profit — sans lequel il n'aurait pas fait l'habit. Il en est de même de l'or en monnaie : son propriétaire, ou le mineur de qui il provient originairement supputent sa valeur exactement de la même manière. Si le mineur ne peut obtenir de son minerai d'or assez de marchandises pour remplacer ce que lui a coûté l'extraction du minerai et lui donner un profit raisonnable, il cesse de miner. Il se produit moins d'or, et comme l'or est toujours en demande, sa valeur augmente ; en conséquence on obtient par son échange une plus grande quantité d'autres marchandises. En d'autres termes, tous les prix baissent. Au

contraire, une hausse générale des prix indique que l'or a baissé, puisqu'il en faut plus pour avoir la même quantité de marchandises.

Il nous reste à examiner une question très importante pour l'intelligence claire de la question, dont la solution est intimement liée aux théories sur la monnaie et au langage dont on se sert en cette matière. De combien d'or, de combien de louis un pays a-t-il besoin ? Au plus grand nombre cette question peut paraître absurde. Comment, dira-t-on, peut-il y avoir trop d'argent ? Est-ce qu'une nation n'est pas d'autant plus riche qu'elle en a davantage ? Avec l'argent on peut tout acheter, c'est l'argent qui est la vraie richesse. Ainsi parlent les partisans de la théorie mercantile, ainsi parlent tous les jours les journaux anglais, ainsi parlent les *inflationists* des Etats-Unis. Chaque arrivage d'or de Californie ou d'Australie est salué avec joie en Angleterre, comme s'il enrichissait le pays et affermissait le marché monétaire. Ceux qui parlent ainsi oublient que l'or doit être payé comme toute autre chose. Il est très coûteux à extraire des mines, et les glorieux lingots qui sont arrivés à Londres n'ont pas enrichi l'Angleterre même d'un louis. Il ont été payés avec des marchandises anglaises d'une valeur égale. Pourquoi donc alors toutes ces réjouissances ? Il est difficile de trouver une aberration plus triste que la folie incurable qui consiste à croire qu'il est toujours bon pour un pays de se procurer plus d'argent qu'il n'en a. Si l'on voyait les cultivateurs saluer avec une joie sans relâche l'arrivée incessante de cargaisons de charrettes, on les prendrait en pitié comme des insensés. Et pourtant sont-ils plus sensés ceux qui se réjouissent à l'occasion de l'arrivée de l'or ? Les charrettes et la monnaie sont également des moyens de transport, doués de la même nature et soumis aux mêmes lois. La question qu'elles soulèvent est la même : combien en faut-il pour l'ouvrage qu'elles sont destinées à faire ? Et pour la monnaie en particulier, de combien une nation en a-t-elle besoin ? Pour quelle quantité peut-elle trouver de l'emploi ? Si l'on veut avoir la réponse, il faut, comme pour les charrettes, se demander quelle somme d'emploi se présente chez cette nation, pour la monnaie. Or, comme cet emploi consiste dans l'échange des marchandises, la question se réduit à savoir quelle est la quantité de marchandises à échanger. Une charrette transporte des fardeaux ; l'argent transfère des marchandises. Tout le monde sait que le nombre des charrettes nécessaires dépend de la quantité de mar-

chandises à transporter. Pour la même raison, c'est la quantité de marchandises à transférer au moyen de l'argent qui détermine la quantité d'argent dont une nation a besoin. Il est impossible de donner une autre réponse, à moins de prétendre que l'argent n'est pas un instrument, et alors il faudrait expliquer ce qu'il est. Tous les jours il se fait un certain nombre d'achats et de ventes au moyen de l'argent. Eh bien ! il faut de celui-ci ce qui est nécessaire pour ces opérations, pas davantage. La quantité d'outils nécessaire dépend toujours de la quantité d'ouvrage à faire : c'est là une règle fondée sur la nature même des outils, et elle est complète par elle-même.

Sans doute il est bon d'avoir de l'argent de reste, comme il est bon d'avoir des chapeaux et des souliers de reste, afin d'être sûr d'en avoir quand on en aura besoin ; mais nous n'avons pas à nous occuper de ce fait en ce moment. La réserve qui est nécessaire aux banques doit, en outre, être comptée comme de l'argent dont elles se servent, puisqu'elles ne peuvent s'en passer. Le point essentiel est de savoir si tous ceux qui ont besoin d'acheter ou de vendre pour du numéraire peuvent s'en procurer. S'ils le peuvent, il y a assez d'argent, et toute acquisition additionnelle de numéraire ou de monnaie est un gaspillage insensé.

Il y a toutefois ici une importante distinction à faire. Il ne faut pas toujours la même quantité d'argent pour la même quantité d'affaires, quand elles se feraient avec de l'argent. Le même numéraire peut, suivant les localités et les circonstances, servir à effectuer peu ou beaucoup d'opérations. Dans une maison de jeu, la même piastre ou le même louis peuvent servir à vingt opérations dans un quart d'heure. Dans l'ouest des Etats-Unis, au contraire, il restera des semaines et des mois dans la poche d'un cultivateur avant de servir. Dans les pays où les affaires marchent lentement, là où les acheteurs et les vendeurs vivent loin les uns des autres, là où il n'y a pas de crédit, il faut beaucoup plus de numéraire qu'il n'en faudrait s'il circulait plus rapidement. La rapidité de la circulation de l'argent, lorsqu'elle est possible, supplée à la quantité. Mais c'est toujours la même règle qui s'applique : il faut assez d'argent pour que les opérations qui se font en argent puissent s'effectuer, et pas davantage. S'il y en a plus, à part les fonds de réserve, il est inutile, quoi qu'en disent les marchands, les boutiquiers, les *inflationists*, les banquiers, la bourse, et les journaux.

Nous arrivons donc à une déduction d'une valeur scientifique bien importante : c'est que la distribution des métaux précieux, dont on fait souvent tant de cas, tient, en somme, aux habitudes commerciales des différents pays et des différentes localités. Une nation qui a assez d'or n'est pas plus riche ou plus pauvre selon qu'elle en a plus ou moins. Les métaux précieux affluent dans les pays peu civilisés, où les institutions politiques sont instables, où la loi n'est pas respectée et où la justice n'est pas administrée, dans les pays où les banques gardent de fortes réserves, sujet sur lequel nous reviendrons. Au contraire, ils ne séjournent guère dans les pays où le commerce a pris beaucoup de développement, où la propriété est en sûreté, où le crédit règne, où le recouvrement des créances est facile et sûr, où ceux qui ont des marchandises les donnent volontiers contre des chèques, des billets, des lettres de change et autres instruments de crédit. Il n'y a probablement pas dans tout l'univers un pays qui, si l'on considère sa richesse et son commerce, ait besoin d'aussi peu de monnaie métallique que l'Angleterre.

Si l'on nous demande : Mais comment peut-on savoir combien d'achats, de ventes et de paiements il se fait en Angleterre, pour constater le nombre de louis qu'il faut ? nous répondrons par cette autre question équivalente : Combien de chapeaux faut-il en Angleterre ? L'expérience pratique seule peut fournir la réponse à ces questions. Il faut autant de chapeaux qu'il y a de têtes, et c'est aux chapeliers à trouver ce nombre au moyen de l'expérience. C'est de la même manière qu'on doit s'assurer du nombre des achats et des paiements qui se font avec des louis et des piastres. Le chapelier cesse de faire des chapeaux quand il voit que tout le monde en est pourvu ; de même, quand il y a plus d'or dans un pays qu'il n'en faut, il s'en va dans les caves des marchands de métaux précieux ou dans celles de la banque d'Angleterre, puis de là il s'écoule graduellement à l'étranger. S'il y avait dans le monde autant d'or qu'il en faut pour les paiements (nous ne parlons pas ici de l'usage qu'on en peut faire dans l'industrie), il arriverait alors l'une des deux choses que voici : ou bien les mineurs en produiraient moins, ou bien sa valeur baisserait. Car il faut qu'il suive la loi de toutes les marchandises qui emcombrent le marché, c'est-à-dire que sa valeur baisse, ou, ce qui revient au même, que la même quantité achète moins de marchandises.

Mais qu'arriverait-il si un pays avait moins de numéraire qu'il



ne lui en faudrait? N'y aurait-il pas là un fait très sérieux, presque une calamité publique? Pas le moins du monde. D'abord, il n'y a là aucune diminution de richesse; le pays n'est pas plus pauvre pour cela, puisqu'on ne peut avoir de l'or qu'en donnant d'autres marchandises. La faculté d'acheter des marchandises dans les magasins ne serait pas diminuée, comme on le croit, surtout en Amérique, parce qu'il y aurait moins de numéraire, moins d'argent. Les marchandises s'achètent avec des marchandises, et en conséquence on aurait celles qu'il aurait fallu exporter pour se procurer cet instrument d'échange. Il résulterait bien, sans doute, quelques inconvénients de ce que cet instrument ferait en partie défaut, mais ces inconvénients seraient bien moindres que ceux qui résulteraient d'un manque de charries ou de machines à vapeur. Dans ce dernier cas il y aurait nécessairement une diminution dans la production de la richesse, et un appauvrissement réel du pays. Dans le cas du manque de numéraire, il y aurait tout au plus quelque difficulté à faire les échanges. Mais les moyens d'obvier à ces difficultés ne manqueraient pas. Au temps où nous vivons, il viendrait bientôt des pays étrangers un approvisionnement de numéraire; on achèterait de l'or comme on aurait pu le faire s'il n'avait pas manqué. Et même sans cela on ne resterait pas sans ressources. La circulation de l'argent deviendrait plus rapide, et la même quantité ferait plus d'ouvrage. Dans un pays où les banques seraient nombreuses les difficultés seraient moindres encore. (Je ne parle pas en ce moment de l'insuffisance des réserves des banques; cela viendra lorsque je m'occuperai de ces institutions). De petits chèques seraient donnés en paiement en attendant que l'or rentre. Il y a cinquante ans, il arrivait souvent à ceux qui employaient des ouvriers de manquer d'argent; il leur fallait alors payer une prime pour se procurer un sac d'écus pour le samedi soir; mais cela ne se voit plus. Une course aux banques pour avoir de l'or serait une tout autre affaire, car elle ne suppose pas nécessairement le cas que nous examinons en ce moment, celui où l'argent nécessaire pour les paiements ferait défaut dans tout le pays.

Il y a une particularité en ce qui regarde la monnaie métallique qui mérite d'être notée. Laisant de côté les contrats existants qui stipulent des paiements en numéraire, le public n'a pas le même intérêt à la baisse du prix de l'or comme monnaie, que celui qu'il a à la baisse du prix des autres marchandises. Si

le thé devient moins cher, cela constitue une augmentation de richesse, mais il n'en est pas ainsi de l'or. La différence qu'il y a entre ces objets, consiste en ce que la valeur est précisément la condition qui fait que l'or peut remplir sa fonction. Il faut arriver à former la même valeur avec du numéraire ; si le louis ne vaut que dix schellings au lieu de vingt il en faudra deux au lieu d'un. Le bas prix ou la cherté des métaux précieux n'ont d'effet que sur le poids et le volume du numéraire qui sert à transférer la même valeur dans l'achat d'autres marchandises. Une grande baisse dans la valeur de l'or causerait même des inconvénients très sérieux. Un schelling d'or qui ne vaudrait pas plus qu'un schelling d'argent pèserait beaucoup plus. Il en résulterait inévitablement que l'usage de l'or cesserait, et qu'il serait remplacé par de petits chèques, des billets de banque d'une faible dénomination, et d'autres instruments d'échange.

Il est admis que, maintenant que le monde a tout l'or qu'il faut pour du numéraire, si la production de ce métal augmentait, cela en ferait tomber la valeur. On a voulu conclure de ce fait que la même chose peut avoir lieu chez une nation en particulier, et l'on a attaché une grande importance à l'étendue de sa circulation. Une diminution de la quantité d'or qu'il y a en Angleterre, a-t-on prétendu, augmente la valeur du numéraire et fait tomber les prix. Au contraire, a-t-on dit, l'excès du numéraire produit un effet opposé. Imbu de cette idée on note avec soin toutes les semaines le chiffre de la circulation en Angleterre.

Cette idée est complètement erronée, de même que la théorie à laquelle elle sert de base. On oublie que le métal du numéraire, l'or, est très facile à transporter d'un pays dans un autre. Avec les facilités de communication des temps modernes, on aurait fait venir du numéraire de l'étranger avant que sa rareté locale eût agi sur les prix. Aujourd'hui la plus légère différence dans la puissance d'échange de l'or dans deux pays voisins amènerait une exportation qui rétablirait l'équilibre. La valeur de l'or est la même dans tous les pays qui ne sont pas trop éloignés les uns des autres. La trop grande quantité d'or dans un pays n'y fait pas baisser la valeur de ce métal ; il s'y accumule dans les banques, mais ne reste pas, comme du papier non rachetable, dans la circulation pour agir sur les prix. Il y a en ce moment soixante millions sterling ensevelis dans la banque de

France. Quelle influence cela peut-il avoir sur les prix ? Avec les billets et les opérations de banque, le nombre des transactions qui se font avec du numéraire est insignifiant. Dans Londres seulement, il se fait par le *Clearing-House* des achats et des ventes en une seule semaine pour plus que ce qu'il y a d'or dans le royaume. Il en résulte que la prétendue circulation de l'or et des billets réunis est sans aucune importance, et n'a pas d'action sur les prix. Elle fournit une statistique intéressante, voilà tout. Tous les pays sont aujourd'hui reliés par la navigation à vapeur et les chemins de fer. L'importation et l'exportation de l'or n'ont aucune importance, si ce n'est comme opération de banque, comme nous le verrons plus loin. Peu importe, au point de vue de la circulation monétaire, que l'or d'Australie ou de Californie demeure en Angleterre, ou qu'il passe à l'étranger pour acheter des vins français, des laines d'Allemagne ou du coton d'Amérique. Il peut même être très avantageux pour l'Angleterre qu'il soit ainsi exporté. Si le mauvais temps a détruit les moissons, c'est un avantage pour le pays qui se trouve avoir de l'or de l'exporter pour acheter des denrées alimentaires ; cela ne diminue pas sa richesse, car cet or qui dormait dans les caves des banques s'en va chercher du capital sous la forme de nourriture pour les ouvriers qui travaillent à la production de la richesse. Cette exportation, au lieu d'être considérée comme un malheur, doit plutôt être une cause de réjouissance.

L'or remplit une fonction bien importante en servant à liquider les balances du commerce international. Entre les nations comme entre les individus, le commerce est toujours un échange de richesses, de marchandises ; chaque nation achète à l'étranger avec ses produits, avec ses marchandises, elle ne peut pas acheter avec autre chose. Lorsqu'un pays a des mines d'or, l'or y est un produit comme le coton ou les vins. Si les achats et les ventes se balançaient tous les jours, comme cela a lieu dans un échange direct, les comptes se balanceraient d'eux-mêmes entre les nations. Mais comme les achats effectués dans un pays étranger ne s'égalisent pas toujours avec les ventes qu'on lui fait, il reste une balance, et il faut qu'elle soit soldée en or par le pays qui a plus acheté qu'il n'a vendu. Il y a des moments où cette différence est très considérable, par exemple, lorsqu'une mauvaise récolte, une famine, forcent à faire de grands achats de céréales, et qu'il est difficile de se procurer dans le moment tout l'or nécessaire. Mais le mécanisme du commerce moderne commence alors à agir ; les

lettres de change, qui ne sont que des paiements retardés, sont mises en opération, et, souvent avant leur échéance, l'équilibre a déjà été rétabli par des exportations. Dans tous les cas, ainsi que le disait si bien Adam Smith, l'Angleterre pourra toujours se procurer d'or tant qu'elle aura de quoi le payer. Le commerce n'est toujours, en dernière analyse, qu'un échange de marchandises.

Pour faire les paiements entre les différents pays, il faut comparer leurs monnaies, car chacun vend au chiffre de sa propre monnaie. Il en résulte que, dans le commerce international, on a constamment à balancer des comptes exprimés en monnaies différentes. Comment alors établir la position de chacun des numéraires par rapport à l'autre ? En les ramenant à une mesure convenue, l'or. On convertit les napoléons et les francs en poids d'or ; on fait la même chose pour les louis d'Angleterre. Cette opération se fait en indiquant la valeur d'une pièce du numéraire d'un pays au moyen du numéraire d'un autre. On compare le poids de l'or qu'il y a dans un louis sterling, avec le poids du même métal qui se trouve dans un franc, en prenant pour base la pièce de vingt francs, le napoléon. On constate ainsi que  $25 \frac{11}{100}$  francs renferment le même poids d'or que le louis sterling. Cette égalité de poids s'appelle le pair du change. Lorsque le change est au pair, celui qui a un louis sterling peut se procurer le nombre de francs indiqué plus haut, et réciproquement celui qui a ce nombre de francs peut se procurer un louis sterling. Un marchand de métaux précieux qui achèterait deux tas d'or sur cette base et les ferait fondre, obtiendrait de chacun d'eux la même quantité de métal.

Le change est rarement au pair entre deux nations, parce qu'il est rare que chacune d'elles achète de l'autre chaque jour autant qu'elle lui vend, et que, comme nous l'avons vu, la balance doit se liquider en or. Comme il faut pour envoyer de l'or à l'étranger payer du fret et des assurances, celui qui est obligé d'en envoyer tâchera de s'en exempter, si la chose lui est possible. Or les marchandises achetées en pays étrangers, sauf le peu qui se solde en or, sont payées au moyen d'un échange de créances, avec des lettres de change. L'Anglais paye son créancier français avec une traite due par un Français qui a acheté des marchandises anglaises. Si les achats sont égaux dans les deux pays, le montant des traites se balancera. Sinon, il y aura nécessairement quelque débiteur qui ne pourra pas se procurer de traite ; et tous les débiteurs dans le pays qui a plus à payer qu'à recevoir lutteront

ensemble pour savoir lequel d'entre eux sera obligé d'encourir la dépense d'envoyer de l'or. Chacun d'eux offrira donc plus pour une traite que sa valeur nominale au pair en métal. Le Français pour ne pas envoyer d'or donnera à Paris, disons 25 $\frac{1}{4}$  francs par louis sterling payable à Londres. Si le cours des affaires avait été en sens contraire, et si l'Angleterre devait à la France plus que celle-ci ne lui doit, ce serait le débiteur anglais qui chercherait à acheter à Londres des traites payables en France ; il donnerait dans ce but un louis sterling pour 24 $\frac{3}{4}$  francs. Dans le premier cas on dirait que le change est favorable à l'Angleterre, parce que l'Anglais reçoit un quart de franc de plus que la valeur de l'or qu'il y a dans chaque louis sterling. Dans le second cas, on dit que le change est défavorable, parce que dans les 24 $\frac{3}{4}$  francs qu'il reçoit pour son louis sterling, l'Anglais reçoit moins d'or qu'il n'y en a dans ce louis. Un change favorable suppose que l'Angleterre a vendu plus qu'elle n'a acheté, et qu'elle a, partant, une balance à recevoir en or. Un change défavorable suppose le contraire, il suppose que l'Angleterre redoit une balance sur les opérations de la journée.

Mais le change ne peut jamais monter à un taux qui dépasse les frais de transport et d'assurance qu'entraîne l'envoi de l'or. S'il en coûte cinquante centimes pour envoyer en Angleterre de l'or au poids d'un louis, le Parisien acceptera une traite qui lui fera donner 25 $\frac{1}{2}$  francs pour chaque louis qu'il devra recevoir en Angleterre, mais il en refusera une qui lui fera donner 25 $\frac{3}{4}$ , parce qu'alors il lui en coûtera moins d'envoyer directement de l'or.

Il est impossible d'imaginer deux expressions plus inexactes et plus trompeuses que celles de *change favorable* et *change défavorable*. Elles survivent à la preuve qu'Adam Smith a faite de leur fausseté ; elles impliquent une ignorance complète de la nature même du commerce. On oublie que l'on achète à l'étranger des marchandises pour s'en servir et les consommer, que tout commerce est au fond seulement un échange de marchandises. On ne songe pas que l'or n'est qu'un instrument, et ce langage tend à faire croire que l'or, l'argent, le numéraire sont un but en eux-mêmes, une chose désirable pour elle-même. au point qu'on doit donner ses biens pour l'obtenir.

Ce langage est l'expression de la théorie mercantile. C'est donc en vain que celle-ci a été si bien démolie par Adam Smith. Ces

paroles indiquent qu'on se réjouit de ce que l'Angleterre a vendu plus qu'elle n'a acheté, et par là tendent à accréditer cette erreur qu'un excédant des exportations sur les importations constitue un avantage commercial, que c'est une bonne chose que d'employer ses richesses à manufacturer du fer et des tissus et d'en obtenir de l'or. Quant à ce qu'on fera de cet or, on n'en dit rien. Ces expressions tendent à enraciner dans l'esprit du marchand et du boutiquier cette idée absurde, que vendre est tout; comme si vendre sans acheter n'avait pas pour effet de convertir un homme en une espèce de Midas affamé au milieu de ses monceaux d'or. L'importance qu'on attache à ce que l'échange soit favorable constitue certainement le phénomène intellectuel et littéraire le plus étonnant de ce siècle.

Il nous reste à dire quelques mots du double étalon. Dans certains pays, on peut à son choix payer en or ou en argent. L'expression de monnaie légale est employée seulement à l'égard des obligations dont l'objet est le paiement d'une somme d'argent; elle signifie que l'obligation sera éteinte en loi si la monnaie légale a été donnée en paiement. Le double étalon donne au débiteur le droit de payer à son choix en or ou en argent. Si la valeur du métal donné en paiement est, sur le marché aux métaux, la même, soit qu'on donne de l'or, soit qu'on donne de l'argent, l'obligation est légitimement acquittée, et l'une des parties au contrat n'a pas d'avantage sur l'autre. La loi règle la quantité de chaque métal qui doit être donnée. En Angleterre, elle décide que vingt schellings et un louis constituent la même somme d'argent. Malheureusement la loi ne peut pas faire que la valeur métallique de l'or ou de l'argent reste invariable. S'il survient un changement dans la valeur de l'un de ces métaux, il est évident que vingt schellings pourront valoir plus ou moins qu'un louis. Un débiteur préférera naturellement payer avec le numéraire qui vaut le moins, avec celui qui lui a coûté le moins à obtenir. Si la valeur de l'argent devient moins élevée que celle de l'or, le louis sterling d'or sera vendu à l'étranger pour de l'argent; on importera l'argent en Angleterre, on l'y fera monnayer, et en s'en servant pour payer on fera un profit. C'est de là qu'on a tiré cette règle d'expérience qu'une monnaie inférieure chasse toutes les autres d'un pays, c'est-à-dire que celle dont le métal est coté trop haut relativement au métal de l'autre est recherchée de tous les débiteurs, parce qu'ils font un profit en se la procurant avec l'autre. En Angleterre, la proportion de

vingt schellings au louis existe depuis longtemps malgré des fluctuations nombreuses dans la valeur métallique de l'argent. Ce qui empêche l'or de disparaître, c'est la règle que l'argent n'est pas monnaie légale pour plus de quarante schellings à la fois. Ceci a fait du schelling une monnaie purement d'appoint. Sa valeur légale est exagérée, car il ne renferme pas assez d'argent pour valoir le vingtième d'un louis en or. Mais il n'y en a pas assez, et leur valeur n'est pas assez exagérée pour qu'il vaille la peine d'en manufacturer avec de l'argent pur.

Il n'y a pas de raisons suffisantes pour justifier l'existence d'un double étalon, et il permet une injustice en donnant à un débiteur le moyen de s'acquitter avec moins de métal qu'il n'en avait promis à son créancier.

C'est cette faculté du débiteur, de choisir la monnaie dont la valeur métallique n'égale pas la valeur légale, qui explique comment il se fait que la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne. C'est ainsi qu'il y a quelques années, lorsque l'argent avait en France une valeur réelle plus forte que celle que lui donnait la loi, laquelle ne lui attribue que la valeur du vingtième d'un napoléon, il était devenu profitable d'exporter des francs d'argent pour acheter de l'or, puis de convertir ce dernier métal en napoléons ou de s'en servir pour payer au taux d'un napoléon pour chaque vingt francs de dette. Cela a fait affluer en France une immense quantité d'or ; la prime que les étrangers avaient coutume de payer en arrivant en France pour avoir de l'or disparut, et la monnaie de la France devint en grande partie de l'or ; l'argent s'en alla à l'étranger, car il y avait profit à acheter du numéraire d'argent avec de l'or importé, pour revendre ensuite à sa pleine valeur à l'étranger ce numéraire d'argent. Il en est de même en Angleterre des souverains qui n'ont pas le poids voulu : ils passent de main en main sans qu'on y fasse attention, chacun les prenant comme s'ils avaient le plein poids, et préférant courir la chance de les faire passer plutôt que de prendre la peine de les peser avant de les accepter en payement. Mais il y a des personnes qui connaissent mieux, et leur action continue produit des effets considérables. Comme elles ont à faire à l'étranger des remises d'or, elles choisissent pour cela les souverains qui pèsent le plein poids. Ceux qui ne l'ont pas restent en Angleterre, et leur nombre s'accroît constamment par l'usure journalière. Il est facile de concevoir qu'ils peuvent finir par former une pro-

portion si considérable de la monnaie en circulation, qu'on jugera à propos de rectifier leur valeur aux dépens de ceux qui les posséderont alors.

Le numéraire falsifié est dans un autre ordre d'idées. Ce n'est pas du numéraire devenu trop léger par l'usure. Il a le plein poids, mais la quantité de métal précieux qu'il contient est à dessein réduite à une quantité moindre que celle qu'il est supposé généralement contenir. Au moyen âge, les rois qui l'émettaient donnaient moins d'or ou d'argent pour payer leurs dettes que leurs créanciers n'avaient droit d'en recevoir d'après l'entente autorisée par eux relativement au poids et au titre qu'ils auraient dû avoir. Cela constituait évidemment une fraude palpable dans le paiement des dettes. Il est bon toutefois de remarquer que, contrairement au numéraire trop léger, ce numéraire constituait de la bonne monnaie jusqu'à concurrence de la quantité d'or ou d'argent qu'il contenait. Si en frappant le souverain on retranchait un quart du métal précieux qu'il aurait dû avoir, pour le remplacer par un métal inférieur, il constituerait une bonne pièce de quinze schellings absolument comme le souverain de plein poids en constitue une bonne de vingt schellings. Le résultat d'un pareil procédé serait de bouleverser le change avec l'étranger. Le souverain n'étant évalué qu'à quinze schellings à l'étranger, le taux du change tomberait d'un quart. La fraude consistant à émettre ce numéraire ne serait commise qu'une fois ; le créancier serait dépouillé du quart de son dû, mais il obtiendrait une bonne pièce de quinze schellings.

Ces altérations de la monnaie sont impossibles aujourd'hui, mais il est bon toutefois de connaître exactement ce qui s'est fait, dans le passé.

—A continuer.



# Une rencontre fortuite

PAR

W. D. HOWELLS

---

TRADUCTION DE LOUIS H. FRÉCHETTE

---

IX

M. ARBUTON PARLE

M<sup>me</sup> Ellison était à peu près guérie. Elle avait déjà visité deux fois les magasins de la rue de la Fabrique ; et son complet rétablissement n'était plus retardé que par les délais apportés par la modiste à la confection d'une robe de soie trop précieuse pour être risquée en pièce entre les mains des officiers de douane à la frontière.

En outre, bien que le colonel commençât à devenir impatient, elle n'était pas fâchée de remettre encore un peu son départ, dans l'intérêt d'une affaire à laquelle elle avait fait volontairement l'offrande de ses souffrances.

Sur les derniers temps, Kitty avait fait bien peu en reconnaissance du dévouement infatigable de sa cousine. Elle avait l'ingratitude de se refuser de plus en plus à ces confidences qu'on essayait de provoquer d'une façon détournée ; elle résistait ouvertement à des attaques directes même sur les questions de faits. Mais, s'il lui répugnait de tout confier à Fanny, c'était peut-être parce que cela se réduisait à bien peu, ou parce qu'une jeune fille n'a pas, ou n'est pas censée avoir l'esprit à certaines choses, ou même les ignore entièrement, jusqu'à ce qu'elles lui soient précisées par la personne la plus autorisée à savoir ce qu'elle en pense.

Le rêve au milieu duquel elle vivait était agréable et beau ; il satisfaisait pleinement son imagination, tout en berçant son intel-

ligence. Il passait d'une phase à une autre sans se heurter aux angles de la réalité, et en apparence ne se reliait d'aucune façon ni au passé ni à l'avenir. Elle même paraissait ne pas y être plus concernée ni en être plus responsable, que si elle eût simplement joué le rôle d'une héroïne de roman.

Leur dernière semaine à Québec tirait à sa fin, et il ne leur restait plus que deux ou trois devoirs à remplir comme touristes consciencieux. Or, parmi les rares endroits intéressants qu'ils n'avaient pas encore vus, le principal était l'emplacement de l'ancienne maison des jésuites à Sillery.

— Ce serait mal de ne pas visiter cela, Kitty, dit M<sup>me</sup> Ellison, qui, suivant son habitude, avait arrangé d'abord les détails de l'excursion, et maintenant l'annonçait. C'est l'une des principales curiosités de l'endroit, et l'oncle Jack ne vous pardonnerait pas de l'avoir négligée. C'est même honteux de ne pas y avoir songé plus tôt. Je ne puis pas y aller avec vous, car je ménage mes forces pour notre pique-nique à Château-Bigot demain ; et je veux, Kitty, que vous veilliez à ce que le colonel voie tout. J'ai eu assez de peine, Dieu le sait, à tout analyser les faits pour lui.

Ceci se passait au moment où Kitty et Arbuton, assis dans le salon de M<sup>me</sup> Ellison, attendaient le colonel retardataire, qui avait couru à l'hôtel Saint-Louis, et qui devait être de retour un instant après. Cet instant était passé. On lui accorda un quart d'heure de grâce, puis une demi-heure de magnanimité mécontente, mais point de colonel !

M<sup>me</sup> Ellison commença par dire que c'était parfaitement abominable, ce qui la mit dans l'impossibilité de pouvoir plus tard rien ajouter de plus énergique que le mot : par trop vexant.

— Mais c'est que l'heure avance, dit-elle à la fin. Il est inutile d'attendre plus longtemps, si vous avez l'intention d'y aller aujourd'hui,—et c'est le seul jour qui vous reste. Ainsi vous feriez mieux de partir sans lui. Je ne puis me faire à l'idée de vous voir manquer cela.

La-dessus les deux jeunes gens se levèrent et partirent.

Quand le gentilhomme de haute lignée Noël Brulart de Sillery, chevalier de Malte, l'un des courtisans de Marie de Médicis, abandonna les vanités du monde pour se faire prêtre, le Canada était la mission à la mode, et le noble néophyte donna la mesure de son esprit d'abnégation en consacrant ses grands biens à

la conversion des sauvages infidèles. Il fournit aux jésuites l'argent nécessaire pour entretenir un établissement religieux près de Québec ; et cet établissement de Peaux-Rouges convertis au christianisme prit le nom euphonique du donateur, nom que l'endroit porte encore aujourd'hui. Cet établissement devint de suite important comme la première résidence des jésuites et des religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui, là, travaillèrent et souffrirent pour la religion, en butte aux horreurs de la peste, aux rigueurs de l'hiver et aux Iroquois. Il fut le théâtre de scènes miraculeuses, de martyres, de choses extraordinaires de toutes sortes, et le foyer de l'évangélisation indienne. Bien peu d'événements de l'histoire si pittoresque de Québec lui ont été étrangers ; et l'endroit est digne d'être visité, autant pour la beauté sauvage du site que pour ses héroïques traditions.

A environ une lieue de la ville, au point où l'irrégulière muraille de roc sur laquelle Québec est bâtie s'éloigne du fleuve, une vaste pelouse s'étend entre le bord de l'eau et le pied du rocher couvert de bois. C'est là que se trouvaient la mission et le village indien.

Encore aujourd'hui la puissante structure qui servit de première résidence aux jésuites est là, — modernisée, naturellement, et consacrée à des usages profanes, — mais solide comme autrefois, et bonne encore pour un siècle.

Autour s'étend tout un monde de piles de bois de fente, et d'immenses trains de bois d'équarrissage, couvrant toute la surface d'une anse profonde, l'une des nombreuses échancrures que présentent les rives du Saint-Laurent.

Un village de pauvre apparence s'étend le long de la route sur le bord du fleuve. De gros bâtiments ancrés dans le chenal prennent leur cargaison de bois pour l'Europe ; un gros bourg luit dans les bois de la rive opposée ; il ne faudrait rien qu'un climat un peu plus favorable pour faire de ce lieu l'un des plus charmants endroits qu'on puisse rêver.

Kitty et Arbuton roulèrent vers Sillery, en passant par le chemin Saint-Louis.

Déjà le feuillage jaloux, sous lequel se cachent les jolies villas et les résidences princières de ce faubourg aristocratique, se parait çà et là des teintes rouges et jaunes de l'automne. Çà et là dans les champs une vigne sauvage rougissait le gazon. Des cerises à grappes retardataires mûrissaient encore dans le détour

des haies ; l'air était rempli du cri mélancolique des grillons et des sauterelles, et s'imprégnait de cette indicible tristesse qui annonce la fin de l'été.

Le cœur des deux jeunes gens se ressentait de cette influence rêveuse. Leur cocher comprenait à peine quelques mots d'anglais, et leur conversation pouvait sans inconvénient aborder ces sujets naïvement personnels, prendre ce ton d'autobiographie psychologique, qui caractérisent les intimités croissantes entre deux jeunes gens,— conversations dans lesquelles chacun d'eux apparaît à l'autre comme un être tout à fait exceptionnel, avec des idées, des émotions et des sentiments d'autant plus uniques, qu'ils sont absolument communs à l'un et à l'autre.

La lieue avait paru bien courte jusqu'à Sillery, lorsque, quittant le chemin Saint-Louis, le cocher tourna bride dans la direction du fleuve, et s'engagea dans la route tortueuse et sauvage qui descend vers la rive.

Ils ne songeaient pas beaucoup à la vieille mission. Néanmoins ils mirent pied à terre et visitèrent le petit endroit où s'élevait autrefois la chapelle des jésuites ; on en voit encore les fondations à fleur de terre. Ils lurent l'inscription sur le monument érigé dernièrement par la paroisse à la mémoire du premier missionnaire jésuite venu au Canada, et mort à Sillery. Puis il leur sembla n'avoir rien de mieux à faire qu'à admirer les puissants radeaux et les piles de bois.

L'intérêt qu'ils semblaient prendre à l'endroit piqua la curiosité de Sillery ; un petit Français entra dans la cour de la chapelle et donna à Kitty une brochure sur l'histoire locale, sans vouloir accepter aucun paiement. Une jeune femme, une Anglaise à physionomie sympathique, sortit d'une maison en face, et demanda en hésitant si l'on n'aimerait pas à visiter la résidence des jésuites.

Elle les introduisit à l'intérieur, leur montra comment l'ancien édifice avait été masqué par la construction moderne, et leur fit remarquer, par les profondes embrasures des fenêtres, que les murs avaient trois pieds d'épaisseur.

Les plafonds étaient bas et les appartements bizarrement disposés ; mais le tout empruntait une certaine grandeur à la solidité. Il était aisé de se figurer les prêtres en noir, ou les religieuses en gris, dans ces chambres obscures, témoins maintenant d'un genre de vie si différent.

En arrière il y avait une terrasse gazonnée, puis le rocher au flanc boisé s'élevait à pic.

— Mais montez là-haut, dit l'active petite cicerone à Kitty, lorsque son mari fut entré et eut poliment souhaité la bienvenue aux étrangers ; je vais vous montrer ma propre chambre qui est aussi ancienne que n'importe laquelle.

Les hommes restèrent en bas et les deux femmes montèrent dans une chambre tapissée et meublée dans le goût moderne.

— Nous avons été obligés de démolir le vieil escalier, continua la jeune femme, pour monter notre bois de lit.

Ce dernier article était une magnifique pièce d'ébénisterie qui, suivant elle, méritait bien qu'on lui fit ce sacrifice.

Puis elle indiqua plusieurs restes de la vieille bâtisse.

— C'est un curieux endroit de résidence ; mais nous sommes ici pour l'été seulement.

Et elle se prit à expliquer tout naïvement comment les affaires de son mari les avaient forcés de quitter Québec et de s'établir à Sillery pour la saison. Elle descendait l'escalier à la suite de Kitty, lorsqu'elle ajouta :

— C'est la première fois que je tiens maison, vous savez, et, tout naturellement, cela me paraîtrait étrange en tout autre endroit ; mais vous ne pouvez pas vous faire une idée comme c'est drôle ici. Je suppose, fit-elle avec un léger embarras, — mais comme si sa confidence méritait quelque retour, au moment où Kitty rendue au bas de l'escalier se retrouvait face à face avec Arbuton, qui s'apprétaît à monter à son tour avec le mari de la jeune femme, — je suppose que ceci est votre voyage de noce.

Une angoisse subite saisit la jeune fille et fit monter le feu à son visage. Ainsi ce qui n'était pour elle qu'une agréable aventure paraissait aux autres comme la plus sérieuse preuve d'amour qui pût exister entre Arbuton et elle ; — il n'y avait là pour les étrangers ni rêve, ni rôle dramatique, ni personnages de roman. Que dis-je ? pour une personne au moins, cela s'illuminait même des doux rayons de la lune de miel !

Et comment pouvait-il en être autrement ? Ici, dans cette région vers laquelle se dirigeaient fatalement tous les nouveaux mariés, — au point que cela en est devenu banal, et qu'elle se rappelait avoir entendu M<sup>me</sup> March s'excuser presque d'y faire son premier voyage de femme mariée, — comment deux jeunes gens comme eux, seuls comme ils étaient, auraient-ils pu

ne pas être pris pour des nouveaux époux. Et le pis, c'est qu'il devait, lui, avoir entendu la fatale question.

La pâleur du jeune homme contrastait avec la rougeur de Kitty qui lui trouva l'air grave. Il monta l'escalier, et elle prit un siège pour attendre son retour.

— J'en ai tant vus, de ces jeunes couples américains, quand je vivais à la ville! continua l'affable petite maîtresse de maison. Mais je ne crois pas qu'il en vienne beaucoup à Sillery. Au fait vous êtes le seul qui soit encore venu cet été; et en vous voyant prendre intérêt à la vieille mission, j'ai cru que vous ne seriez pas fâchés si je vous adressais la parole pour vous inviter à entrer dans la maison. La plupart des Américains ne restent que juste le temps de visiter la citadelle, les plaines d'Abraham, et la chute de Montmorency, et puis repartent. Il me semble que cela devrait être fatigant pour eux de toujours recommencer la même chose. Mais au fait ce ne doit pas être toujours les mêmes...

Il n'était pas raisonnable de la part de Kitty de laisser son interlocutrice s'évertuer ainsi à soutenir la conversation. Elle lui manifesta son contentement d'avoir visité le vieil édifice ainsi que sa vive reconnaissance pour sa cordiale invitation. Elle ne la détrompa point; c'était plus court d'en rester là; et lorsque reparut son compagnon, elle prit congé de ces bonnes gens emportant je ne sais quelle secrète satisfaction de ce que l'on s'était ainsi mépris à son sujet.

Pourtant, comme la jeune femme et son mari se tenaient près de la voiture répétant leurs adieux, elle aurait voulu retarder indéfiniment le départ, tant elle redoutait de se trouver seule avec Arbutot.

Mais aussitôt qu'elle fut seule avec lui, son esprit s'exalta. Comme ils cheminaient sous l'ombrage de la falaise, elle se mit à discourir avec une verve intarissable sur les objets intéressants de la route. Elle s'extasia sur la beauté du fleuve large et tranquille, avec ses navires à l'ancre. Elle admirait les charmants reflets du soleil couchant sur l'autre rive. Elle faisait des réflexions badines sur le village à travers lequel ils passaient, avec ses portes ouvertes et le repas du soir fumant sur le grand poêle encadré dans la cloison de chacune de ces demeures proprettes. Elle attira l'attention de son compagnon sur les deux grands escaliers qui escaladent le rocher, et conduisent des chantiers

de bois aux plaines d'Abraham, et sur l'armée des travailleurs, qui, une petite chaudière à diner à la main, montaient le long de cette rampe si difficile autrefois, pour regagner leurs demeures dans le faubourg Saint-Roch. Elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour rester maîtresse de la conversation et se tenir elle-même hors de question.

Un bout de la route était peuplé par des Français ; c'était propre et gentil. Mais, un peu plus loin, la route commença à pulluler d'Irlandais, et cessa de devenir un sujet de discours intéressant.

Et le silence, contre lequel elle avait tant lutté, tomba sur eux et les enveloppa comme d'un cercle magique, qu'elle ne put réussir à rompre.

Il eût été mieux pour le succès d'Arbuton qu'il eût respecté ce silence. Mais un échec était pour lui hors de question ; il avait si longtemps regardé cette jeune fille de haut en bas, disons le mot, qu'il ne pouvait pas s'imaginer qu'elle pût hésiter un instant à accepter l'offre de son cœur. En outre, un sentiment de magnanime obligation se mêlait à son amour confiant, car elle devait savoir qu'il avait entendu ce que la jeune femme avait dit à la mission. Peut-être laissa-t-il ce sentiment donner une certaine couleur à sa démarche, si légèrement que cela fût.

Il manqua de ce tact délicat si nécessaire à l'heure suprême. Il ne sut pas attendre, et il parla, pendant que tout, chez la jeune fille, le sang de ses veines et chaque fibre de son être, demandait grâce.

---

## XI

### RÉPONSE DE KITTY.

Le crépuscule jetait ses dernières lueurs lorsque Kitty entra dans la chambre de M<sup>me</sup> Ellison et se laissa choir en silence sur la première chaise venue.

— Le colonel a rencontré un ami au Saint-Louis, ce qui lui a fait oublier l'expédition, dit Fanny ; il n'y a qu'une demi-heure qu'il est rentré. Mais c'est tout aussi bien. Je suis sûre que vous vous êtes bien amusés. Où est M. Arbuton ?

Kitty éclata en sanglots.

— Quoi ? est-ce qu'il lui serait arrivé quelque chose ? s'écria M<sup>me</sup> Ellison en se précipitant vers elle.

— A lui ? Non ! Qu'est-ce qui aurait pu lui arriver ? demanda Kitty d'un ton piqué.

— Et bien, alors, vous serait-il arrivé quelque chose à vous ?

— Je ne sais si l'on peut appeler cela vous être arrivé quelque chose. Mais je suppose que vous serez satisfaite maintenant, Fanny. Il ma demandée en mariage.

Kitty prononça ces derniers mots avec une certaine violence, comme si, puisque la chose devait se dire, elle eût désiré s'en débarrasser promptement.

— Oh ! ma chère ! s'écria M<sup>me</sup> Ellison, sans y mettre rien de ce sentiment de satisfaction qu'on devait attendre d'une entre-metteuse de mariages qui voit ses plans réussir.

Tant qu'il s'était agi d'un mariage dans la portée abstraite du mot, elle n'avait pas cessé d'y travailler. Mais du moment qu'il s'agissait particulièrement de l'union de Kitty avec ce M. Arbuton qui, en réalité, leur était presque inconnu, et pour qui, au fond de son cœur, sa sympathie ne dépassait pas ce qu'elle savait de lui, c'était une autre affaire.

M<sup>me</sup> Ellison était effrayée de son triomphe, et elle se prit à songer qu'un échec aurait été plus facile à subir. Est-ce que les deux jeunes gens se convenaient le moins ? Aurait-elle consenti à voir sa pauvre Kitty enchaînée pour la vie à cet égoïste impassible, dont le mérite même inspirait de l'éloignement, dont la modestie même semblait vous rabaisser et vous humilier ?

M<sup>me</sup> Ellison ne pouvait se poser la question avec modération ni dans un sens ni dans l'autre ; elle était maintenant injuste envers Arbuton sans aucun doute.

— Avez-vous accepté ? murmura-t-elle tout doucement.

— Accepté ? répéta Kitty ; non !

— Oh ! ma chère ! soupira de nouveau M<sup>me</sup> Ellison, en se disant que ceci n'était guère préférable, et n'osant pas s'aventurer plus loin dans ses interrogations.

— Je suis dans une perplexité extrême, dit Kitty, après avoir attendu une question qui ne venait pas. J'ai besoin que vous m'aidiez à y réfléchir.



— Sans doute, ma chérie. Mais je ne sais pas de quelle utilité je puis vous être. Je commence à m'apercevoir que je ne suis pas très forte pour la réflexion.

Kitty, qui désirait principalement voir la situation se dessiner plus distinctement devant elle, ne fit aucune attention à cet aveu, et se mit à raconter tout ce qui s'était passé. Le crépuscule lui prêtait sa pénombre ; et dans cette obscurité favorable, elle eut le courage de se bien représenter tous les faits, même avec leur côté plaisant.

— C'était bien solennel, comme de raison ; et j'étais effrayée, dit-elle ; mais je me suis efforcée de ne pas me laisser surprendre, en disant *oui* ; simplement parce que c'était ce qu'il y avait de plus facile à faire, je lui ai dit que je ne savais pas,—et c'est vrai ; que j'avais à y songer,—et c'est encore vrai. Il n'a pas été bien généreux, et m'a dit qu'il s'était figuré que j'avais eu déjà le temps d'y songer. Il ne paraissait pas bien comprendre,—ou bien je n'ai pas su m'expliquer,—quelles avaient été mes impressions jusque là.

— Il pourrait certainement dire que vous l'avez encouragé, remarqua M<sup>me</sup> Ellison toute pensive.

— Encouragé, Fanny ! Comment pouvez-vous m'accuser d'une pareille indélicatesse ?

— Il n'y a pas d'indélicatesse en cela. Les hommes ont besoin d'être encouragés ; sinon, ils n'auraient jamais le courage nécessaire. Ils sont si timides, naturellement.

— Je ne pense pas que M. Arbuton soit si timide. Il paraissait croire qu'il n'avait qu'à demander pour la forme, et que de mon côté je n'avais rien à objecter. Qu'a-t-il jamais fait pour moi ? Au contraire, ne m'a-t-il pas été souvent fort désagréable ? Il n'aurait pas dû parler immédiatement après ce qu'il venait d'entendre. C'était si mal à lui. Et puis, comment peut-il ignorer que les jeunes filles ne peuvent pas être là-dessus aussi certaines d'elles-mêmes que les hommes, ou, si elles le sont, ne peuvent pas le savoir juste au moment où on le leur demande.

— En effet, interrompit M<sup>me</sup> Ellison, les jeunes filles sont ainsi. Je pense sincèrement que la plupart d'entre elles,—quand elles sont jeunes comme vous, Kitty,—ne pensent jamais au mariage comme la conséquence finale de leurs petites intrigues amoureuses. Tout ce qu'elles ambitionnent, c'est que les attentions galantes et le roman se continuent indéfiniment, et n'amènent rien

de plus sérieux. Et l'on ne devrait pas les en blâmer, quoiqu'on le fasse souvent.

— Certainement, dit vivement Kitty ; c'est cela ; c'est ce que j'étais à dire. Voilà la raison pour laquelle une jeune fille doit avoir du temps pour se décider. Je suppose qu'on vous en a donné à vous.

— Oui, deux minutes. Le pauvre Dick retournait à son régiment, et se tenait là, debout, sa montre à la main. Je dis non d'abord, et puis je le rappelai, pour me reprendre. Mais, Kitty, si le roman s'était terminé sans qu'il vous eût rien dit, vous n'auriez pas aimé cela non plus, dites.

— Non, avoua Kitty en tremblant ; je suppose que non.

— Eh bien, alors, voyez-vous ! C'est un grand point en sa faveur. Quel délai avez-vous demandé, ou vous a-t-il accordé ?

— Je lui ai promis de lui donner réponse avant notre départ de Québec, répondit Kitty avec un profond soupir.

— Est-ce que vous n'êtes pas déjà décidée ?

— Je ne sais pas. Voilà ce que je veux que vous m'aidiez à trouver.

M<sup>me</sup> Ellison fut quelque temps sans répondre.

— Eh bien, dit-elle enfin ; je suppose qu'il va falloir remonter jusqu'au commencement.

— En effet, soupira Kitty.

— Vous avez senti d'abord un certain attrait pour lui, la première fois que vous l'avez vu, n'est-ce pas ? demanda M<sup>me</sup> Ellison, avec insinuation, tout en s'efforçant d'être systématique, et suivie, par un effort mental dont nous ne pouvons donner une idée.

— Oui, répondit Kitty.

Puis elle ajouta plus bas :

— Mais je ne puis m'expliquer quelle sorte d'attrait c'était. Je l'admiraïs, je suppose, pour sa beauté, son élégance, et pour l'exquise distinction de ses manières.

— Continuez, dit M<sup>me</sup> Ellison. Et quand vous l'avez eu mieux connu ?

— Mais nous avons déjà parlé de cela, Fanny.

— C'est vrai, mais nous ne devons rien omettre, reprit M<sup>me</sup> Ellison sur un ton d'exactitude judiciaire qui fit sourire Kitty.

Mais elle reprit son sérieux bien vite.

— Plus tard, dit-elle, je ne puis dire s'il me plaisait ou non, ni même s'il cherchait à me plaire. M'est avis qu'il agissait d'une façon assez étrange pour un homme... épris. Je me sentais troublée et mal à l'aise avec lui. Il paraissait toujours se rendre aimable par pure condescendance.

— C'était peut-être un simple effet de votre imagination, Kitty.

— Peut-être ; mais je n'en étais pas moins troublée.

— Et depuis ?

— Depuis,—c'est-à-dire après notre excursion à l'endroit où Montgomery fut tué,—il m'a paru complètement changé. Il s'efforçait d'être agréable, et semblait faire tout en son pouvoir pour se faire aimer. Je ne puis m'expliquer cela. Il était rempli d'attentions pour moi, et se conduisait à mon égard,—sans s'en douter probablement,—comme s'il eût eu des droits sur ma personne. Cependant c'est peut-être là encore un effet de mon imagination. Il est bien difficile d'analyser ce qui s'est passé entre nous durant ces deux dernières semaines.

Kitty se tut, et M<sup>me</sup> Ellison resta quelque temps silencieuse, puis tout à coup :

— Quand il agissait comme s'il avait eu des droits sur vous, demanda-t-elle, est-ce que cela vous était désagréable ?

— Je ne saurais dire. Il y avait là un peu de prétention de sa part. Je ne sais pas pourquoi il agissait ainsi.

— Avez-vous du respect pour lui ?

— Mais, Fanny, je vous ai toujours dit que je respectais en lui bien des choses.

M<sup>me</sup> Ellison avait les faits devant elle ; il s'agissait d'en faire l'addition, et d'en tirer une conclusion. Elle se redressa sur son siège, et se mit à examiner sa tâche.

— Eh bien, Kitty, dit-elle, je vais vous dire ; je ne sais vraiment que penser ; mais je puis vous affirmer ceci : s'il vous a plu d'abord, et déplu ensuite, et qu'il soit devenu plus agréable subséquemment, et que sa manie d'agir comme s'il eût eu des droits sur vous ne vous a point choquée, et si vous le respectez, sans cependant le trouver charmant...

— Mais il l'est, charmant, à sa façon. Il l'a été dès le commencement. Dans un roman, ses manières froides, dédaigneuses, protectrices, auraient été tout ce qu'il y a de plus attrayant.

— Alors, pourquoi ne l'avez-vous pas accepté ?

— Pourquoi ? répondit Kitty entre le rire et les pleurs : c'est que nous ne faisons pas un roman ; et je ne sais pas si je l'aime ou non.

— Mais pensez-vous que vous pourriez l'aimer ?

— Je n'en sais rien. Sa demande a réveillé en moi tous les doutes que j'avais à son sujet, et m'a fait oublier les deux dernières semaines. Je ne sais pas si je l'aime. Si je l'aimais, est-ce que je n'aurais pas plus de confiance en lui ?

— Eh bien, que vous ayez de l'amour ou non, je vais vous dire ce que vous êtes, Kitty, s'écria M<sup>me</sup> Ellison, agacée par cette indécision, et soulagée de ce que l'alternative, quelle qu'elle fût, était remise d'un jour ou deux.

— Quoi ?

— Vous êtes...

Mais à ce moment important le colonel entra dans la chambre en flânant, et Kitty s'esquiva.

— Richard, dit M<sup>me</sup> Ellison, sérieusement, et sur ce ton de reproche accusateur qui lui était ordinaire, vous savez ce qui est arrivé, je suppose.

— Non, ma chère, pas du tout ; mais ça ne fait rien, je le saurai bientôt sans doute.

— Mon Dieu ! je voudrais bien que vous fussiez un peu plus sérieux pour une fois. M. Arbuton a demandé Kitty en mariage.

Dans sa surprise, le colonel laissa échapper un coup de sifflet sec et rapide. Mais il ne harsarda aucune réflexion plus nettement articulée.

— Oui, reprit la jeune femme en réponse au coup de sifflet de son mari ; et cela me contrarie horriblement.

— Tiens, mais je pensais que vous l'aimiez.

— Non, je ne l'aimais pas, mais je croyais qu'il aurait pu être un bon parti pour Kitty.

— Et ne l'est-il pas ?

— Elle n'en sait rien.

— Elle n'en sait rien ?

— Non.

Le colonel écouta silencieusement le récit que M<sup>me</sup> Ellison lui fit de toute l'affaire, et de l'indécision dans laquelle Kitty

se trouvait. Alors il s'écria avec véhémence et comme dans un accès de surprise envahissante :

— Cela est la chose la plus étonnante du monde. Qui se serait jamais imaginé que ce morceau de glace pût être amoureux ?

— Est-ce que je ne vous l'ai pas toujours dit ?

— Oui, certainement ; mais cela pouvait s'interpréter de deux manières. Vous pourriez découvrir de la passion dans l'œil d'une pomme de terre.

— Colonel Ellison, dit Fanny d'un ton sévère, dans quel but supposez-vous qu'il soit resté ici autour de nous depuis un mois ? Pourquoi serait-il demeuré à Québec ? Pensez-vous que c'est par compassion pour moi, ou parce qu'il trouvait votre compagnie si agréable ?

— Ma foi, je supposais qu'il nous trouvait tolérables, et s'intéressait à l'endroit.

M<sup>me</sup> Ellison ne fit aucune réponse à ce pauvre discours, mais regarda son mari avec un air de dédain qui—heureusement pour le colonel—se perdit dans l'obscurité. Enfin elle prétendit qu'en fait d'aveuglement les chauves-souris ne sont rien comparées aux hommes, car n'importe quelle chauve-souris aurait vu clairement ce qui se passait.

— Il est vrai, remarqua le colonel, que j'ai eu un instant de soupçon, le jour de cette affaire de Montgomery. Ils paraissaient tous deux confus lorsque je les aperçus au bout de la rue, et ni l'un ni l'autre n'avait la moindre chose à dire. Mais cela me sembla plus tard justifié par cette aventure que vous m'avez racontée. Dans le temps je n'ai pas fait grande attention à là chose. L'idée qu'il fût amoureux me paraissait trop ridicule.

— Etait-ce si ridicule lorsque vous étiez amoureux de moi ?

— Non ; et cependant ma présente condition n'est pas une preuve que c'était fort sage, Fanny.

— Oui ; voilà bien les hommes ! Aussitôt que l'un d'eux est heureusement marié, il s' imagine qu'il ne doit plus y avoir d'amour en ce bas monde, et il ne peut concevoir que deux jeunes gens puissent s'éprendre l'un de l'autre.

— C'est à peu près cela, Fanny. Mais admettons simplement, pour les besoins de la discussion, que maître Boston ait demandé Kitty en mariage, et qu'elle ne sache pas si elle doit l'accepter ou non, qu'avons-nous à voir là-dedans ? Je ne l'aime pas assez

pour plaider sa cause ; et vous ? Quand Kitty sera-t-elle prête à répondre ?

— Elle doit répondre avant notre départ d'ici.

Le colonel se mit à rire.

— De sorte qu'il est condamné à rester ici dans l'incertitude pendant deux jours ! C'est un peu dur, cela, Fanny ; qu'est-ce qui vous a engagée à vous mêler si activement de cette affaire ?

— Activement ? Je ne m'en suis pas mêlée activement.

— Disons que vous y avez acquiescé avec répugnance ; mais pourquoi cela ?

— Ma foi, elle a des goûts littéraires si prononcés, et puis elle est...

— Et puis elle est . . . quoi ?

— Vous êtes insultant !—Et puis elle est si intelligente et le reste. Je croyais qu'elle était destinée à vivre dans un endroit où tout le monde est instruit et porté vers les choses intellectuelles. C'est-à-dire que je m'imaginai cela, si toutefois je m'imaginai quelque chose.

— En somme, dit le colonel, vous pouvez avoir été dans le vrai, mais je ne pense pas que Kitty montre en ce moment une force d'esprit qui la rende particulièrement propre à la vie de Boston. Je suis d'avis qu'il est ridicule de laisser ainsi ce jeune homme en suspend. Elle pourrait aussi bien répondre maintenant que plus tard. Ce délai lui impose comme une espèce d'obligation envers lui. Je vais lui parler.

— Vous allez la tuer, si vous lui parlez. Vous ne savez pas jusqu'à quel point cela l'affecte.

— Ne craignez rien, je ménagerai sa sensibilité. C'est mon devoir de lui parler. Et puis, est-ce que je ne connais pas Kitty ? Je l'ai presque élevée.

— Vous avez peut-être raison. Vous êtes tous si étranges que vous pourriez avoir raison. Seulement, soyez prudent, Richard. Vous devriez aborder le sujet avec délicatesse... indirectement, vous savez. Les jeunes filles sont bien différentes des jeunes gens ; n'y allez pas brusquement. Sachez manœuvrer au moins une fois en votre vie.

— Très bien, Fanny ; soyez tranquille, je ne serai ni maladroit ni brusqué. J'irai à sa chambre dans quelques instants, lorsqu'elle sera plus calme, et j'aurai avec elle une bonne, calme et paternelle conversation.

Le colonel n'eut pas la peine de se déranger ; car Kitty avait laissé quelque chose sur la table de Fanny, et elle revint avec une lampe à la main. Sur sa figure, qu'elle tenait détournée, on pouvait remarquer des traces de pleurs. Le coin de ses lèvres si fermement dessinées était baissé comme si elle eût pris une résolution des plus pénibles.

Fanny, qui était anxieuse, le remarqua, et elle fit au colonel un signe qu'une femme aurait certainement compris comme une prière de garder le silence, ou tout au moins de parler avec la plus grande prudence et toute la tendresse possible. Le colonel fit appel à toute sa stratégie, et s'écria joyeusement :

— Eh bien, Kitty, que vous a donc dit maître Boston ?

M<sup>me</sup> Ellison retomba sur son canapé comme frappée d'une balle, et cacha sa tête dans ses mains.

Kitty ne parut pas avoir entendu. Elle ramassa ce qu'elle était venue chercher, pencha une figure impassible sur son cousin qu'elle regarda sans le voir, et sortit de la chambre sans prononcer une parole.

— Eh bien, sur mon âme ! s'écria le colonel ; en voilà d'agréables manières de spectre, de somnambule ou de lady Macbeth. Sapristi ! Fanny, voilà ce que vous gagnez à vouloir me faire manœuvrer. Si vous m'aviez laissé aller droit à la question... comme un homme... :

— Je vous en prie, Richard, ne dites rien de plus, supplia M<sup>me</sup> Ellison d'une voix brisée. Ce n'est pas votre faute, je le sais ; et dans les circonstances je dois faire de mon mieux. Voyons, mon cher, sortez pour quelque temps, je vous en conjure.

Quant à Kitty, après avoir quitté la chambre de cette fantastique manière, elle se rappela vaguement, à travers les brouillards de sa propre anxiété, l'espèce d'effroi manifesté par le colonel lorsqu'elle l'avait regardé d'une façon si hagarde, et se demanda si elle n'avait pas traité ce pauvre Dick un peu plus tragiquement qu'il ne fallait ; et elle se mit à rire doucement avec elle-même.

Mais, au moment où elle s'arrêtait un instant devant la fenêtre du passage, en riant au clair de la lune qui rapetissait la flamme de sa lampe et jetait une pâle lueur sur sa figure, Arbuton descendit l'escalier des mansardes.

Ce n'était pas un homme d'imagination ; mais même à quel qu'un d'un esprit moins poétique et plus positif, la jeune fille

aurait bien pu sembler à ce moment quelque créature immatérielle, quelque chose de fantastique, d'impalpable, d'insensible, un rêve, une vision céleste, avec un reflet de malice cependant. Il gémit sur sa beauté, comme s'il eût dû la perdre pour toujours dans cette transfiguration féerique.

— Miss Ellison ! murmura-t-il à peine.

— Vous ne devriez pas me parler en ce moment, répondit-elle avec gravité.

— Je le sais, mais c'est plus fort que moi. Pour l'amour du ciel, que cela ne me fasse point tort dans votre esprit. Je voulais vous demander si je ne pourrais vous voir demain ; vous prier de laisser les choses avoir leur cours, suivant les projets qui ont été faits, et comme si je ne vous avais rien dit aujourd'hui.

— Ce sera bien étrange, dit Kitty. Mes cousins savent tout maintenant. Comment pouvons-nous nous rencontrer en leur présence ?

— Je ne veux pas partir sans avoir une réponse, et nous ne pouvons rester ici sans nous rencontrer. Il sera moins étrange de laisser les choses se passer comme si de rien n'était.

— Soit.

— Merci !

Il paraissait extraordinairement humble, et encore plus affecté.

Elle l'écouta descendre l'escalier, tirer le verrou de la porte d'entrée et la fermer derrière lui. Puis elle quitta l'espace éclairé par la lune et rentra dans sa chambre, que la lumière de la lampe protégée par d'épais rideaux emplissait tout entière de sa lueur vermeille, laissant voir la jeune fille non plus comme un esprit malicieux, mais comme une pauvre petite bien indécise, bien en peine et bien anxieuse.

Sur un point au moins, elle était fixée. Tout cela était l'effet d'un malentendu : il l'avait prise pour ce qu'elle n'était pas ; car elle était certaine qu'Arbuton avait l'esprit trop mondain pour choisir, s'il l'avait connue, une jeune fille de son origine et dans ses conditions, bien qu'elle-même en fût fière. Il avait dû être trompé tout d'abord par sa toilette ; et elle décida que son premier pas vers la vérité et la sincérité serait de remettre généreusement toutes les robes de Fanny, et de s'en tenir strictement à ses propres parures.



Et puis, — ne put-elle s'empêcher de se dire — ma robe de voyage est justement ce qu'il faut pour un pique-nique.

. Et ici, si le sceptique lecteur d'un autre sexe était porté à railler cette méthode de se sacrifier, je suis sûr que les femmes, au moins, admettront qu'il était très naturel et éminemment convenable que, dans cette circonstance solennelle, elle pensât d'abord à la question de toilette, laquelle a toujours eu une si grande influence sur les affaires du cœur. Qui peut nier, — soyez honnêtes pour une fois, ô hommes vains et remplis de vous-mêmes, — que la coupe, la couleur, l'ensemble élégant de la parure, n'a pas joué le rôle le plus important dans notre premier rêve d'amour? Est-ce que certains petits bouts de dentelle, certains nœuds de ruban, n'y ont pas pris autant de part que n'importe quel sourire ou quel regard en coulisse? Est-ce que la longue expérience des femmes ne leur a pas enseigné qu'une jolie toilette constitue la moitié de leur art de plaire? Sans doute, qu'elles le savent; et quand Kitty prit le parti de renoncer aux avantages qu'elle tirait de la toilette de Fanny, elle gagnait la plus rude bataille qu'elle eût à combattre pour être franche envers Arbuton. Elle ne s'arrêta pas là, sans doute. Elle ne dormit pas, méditant les moyens de le désabuser entièrement sur son compte, en le persuadant qu'elle n'était pas la femme qui pût lui convenir

— *A continuer.*

---

# RÉPONSE

AU TOAST PORTÉ PAR

M. CHRISTIAN DE GRAGNAGUES

A UN BANQUET LITTÉRAIRE A TOULOUSE (\*)

---

Oui, nous sommes toujours les enfants de la France,  
De l'arbre séculaire un rameau vigoureux.  
Depuis nos jours de deuil, fermes, sans défaillance,  
Nous l'avons gardé pur, votre sang généreux.

Lorsque pour secourir quelque noble souffrance,  
Vous promeniez partout vos pas aventureux,  
Nous grandissions dans l'ombre, et la sainte espérance  
Veillait obstinément dans nos cœurs malheureux.

Plus d'oubli désormais ! Au chant de nos poètes  
Célébrant vos succès et pleurant vos défaites,  
Vous avez retrouvé l'écho de votre voix.

Ce n'est pas un pays nouveau qui se révèle,  
Car sur les bords heureux de la France nouvelle  
Se continue encor la France d'autrefois !

J. A. POISSON.

Arthabaska, 4 février 1880.

---

(\*) Voir la livraison de janvier, p. 30.

# JACQUES MARQUETTE (\*)

## IV \

### UN DERNIER MOT SUR LES JÉSUITES DU CANADA

Il serait superflu, maintenant, de discuter l'inculpation formulée par M. Gravier contre « les ennemis de La Salle », et en première ligne contre les jésuites, d'avoir tout mis en œuvre pour enlever au voyageur rouennais l'honneur d'être appelé le découvreur du Mississipi, et pour étouffer tous les témoignages, tous les documents qui établissent la priorité de ses droits à ce titre. Il serait facile, au contraire, de montrer, à la suite des écrivains français ou étrangers qui ont refait, de notre temps, l'histoire de la découverte du Mississipi, que Marquette et les jésuites ont eu à se plaindre, beaucoup plus que La Salle, de la manière dont leurs services d'explorateurs ont été reconnus. Tout le monde sait, en effet, que la relation où le P. Marquette racontait son voyage sur le Mississipi, fait en compagnie de Louis Jolliet, en 1673, n'a pu paraître pour la première fois qu'en 1681, dans le Recueil de voyages de Thévenot, et cela pour ainsi dire à la dérobée, avec des altérations notables et sans aucune mention du P. Marquette. Le texte primitif n'a pu être publié qu'en 1852. Toutes les pièces originales sur cette expédition, — les rapports et les cartes de Jolliet, aussi bien que la relation du P. Marquette, — qui étaient entre les mains des ministres de Louis XIV dès 1675, sont restées enfouies dans les archives, et n'en sont sorties, par extraits, que depuis une quinzaine d'années. Comment les jésuites qui, au dire de M. Gravier, ont eu assez de puissance pour annihiler tant de témoignages, officiels et autres, favorables à La Salle, comment, dis-je, n'ont-ils pu obtenir la publication de ces documents si honorables pour eux-

(\*) Voir la livraison de janvier.

mêmes ? En réalité, leur puissance était telle qu'ils furent même obligés, par les manœuvres de leurs ennemis de Québec et de Paris, de cesser complètement, à partir de 1673, la publication des célèbres *Relations de la Nouvelle-France* (1). En revanche, tout un groupe d'écrivains, sous l'inspiration directe de Frontenac et, en partie, de La Salle, a pu se donner carrière pour ridiculiser et traiter de fable l'exploration de 1673 (2).

Nous sommes heureux des efforts faits par M. Gravier pour tirer la mémoire de son compatriote d'un injuste oubli. Peut-être pourrait-on lui demander un peu de bienveillance pour d'autres Français, qui n'ont pas moins travaillé que La Salle à étendre le renom et l'influence de la France en Amérique. Mais nous n'en voulons aucunement à M. Gravier de son « peu de sympathie » pour les jésuites ; nous n'avons que le droit de lui demander plus de justice. Comme savant, il se devait à lui-même de mettre plus de critique dans les accusations qu'il ramasse contre les anciens missionnaires du Canada. Pour réduire ces accusations à leur juste valeur, il lui aurait suffi d'examiner avec quelque attention les hommes qui les fournissent, et ceux qu'elles doivent atteindre. Le menteur LaHontan (3), le personnage suspect qui se dissimule sous le nom du P. Le Clercq dans la seconde partie de l'*Etablissement de la foi au Canada*, mais surtout l'anonyme janséniste que nos lecteurs connaissent, voilà des témoins sur la foi desquels M. Gravier charge les jésuites du Canada, en bloc, des imputations les plus graves. Il va même plus loin, quelquefois, que ces tristes autorités, par exemple, à propos de ces tenta-

---

(1) Voir à ce sujet HARRISSE, *Notes*, p. 59. La relation de 1672-1673, que le P. Dablon avait préparée pour l'impression, et les relations de 1674 à 1679, que les supérieurs de la mission continuaient à envoyer en France et à Rome aux premiers supérieurs de la Compagnie, ont été publiées en 1861, avec le journal du P. Marquette, dans le recueil déjà cité des *Relations inédites de la Nouvelle-France*. Cf. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. de Backer et Sommervogel, nouvelle édition, au mot *Canada*.

(2) Voir Shea, *The discovery*, p. LXXV et s. ; HARRISSE, notes, p. 342, n° 779, et p. 158-159.

(3) Voir la carte de la *Rivière longue* (inventée par lui) et la relation du voyage qu'il prétend y avoir fait (*Nouveaux voyages de M. le baron de Lahontan*, t. I, lettre XVI<sup>e</sup>. La Haye, 1715). Ce sont les allégations de ce faussaire au sujet des sauvages que M. Gravier oppose aux *Relations* des jésuites, en s'écriant : « Malgré tout ce qu'on a pu dire et faire, Lahontan est et restera l'expression de la vérité. » (*Découvertes et établissements de La Salle*. p. 67.)

tives d'empoisonnement sur La Salle, dans lesquelles il implique sans hésiter les « PP. jésuites », bien que l'anonyme, par un reste de scrupule, nous communique une lettre de La Salle lui-même, reconnaissant l'injustice de ses soupçons à cet égard. Si l'on songe maintenant que ces imputations, qui prêteraient aux jésuites du Canada en général, les vues les plus sordides et des agissements de scélérats, s'adressent à des hommes tels que les PP. Le Jeune, Lallemand, Jogues, de Brébeuf, Nouvel, Allouez, Marquette, tout esprit impartial saura ce qu'il faut en penser. Il est vrai que M. Gravier peut s'appuyer aussi sur des témoins un peu plus honorables, comme Frontenac et La Salle lui-même ; car tous deux, dans leurs lettres authentiques, traitent assez mal nos missionnaires. Nous ne prétendons pas non plus que les jésuites soient impeccables, ni que tous les torts aient toujours été du côté de leurs adversaires. Nous admettons que les accusations de Frontenac, de La Salle et d'autres, avaient une certaine valeur, même *in propria causa*, pour parler comme M. Parkman. Mais pour fixer cette valeur avec justice, une condition élémentaire c'est de mettre en compte l'extrême partialité des accusateurs, puis de contrôler leurs griefs par ceux des accusés et par les témoignages de personnes moins engagées dans la lutte. C'est ce que M. Gravier a ordinairement négligé de faire, et voilà tout ce que nous lui reprochons.

Pour ce qui concerne La Salle en particulier, il faut bien le dire, son caractère, tel qu'il se révèle dans ses lettres, est fait pour commander une grande défiance au sujet de ses plaintes contre ses ennemis, soit réels soit supposés. Le 22 août 1682, sur l'avis charitable d'un de ses correspondants de France que ses amis mêmes ne le trouvaient pas assez sociable, il répond qu'il ne se connaît aucun ami au Canada. « Je n'excepte personne, ajoute-t-il, parce que je sçay que ceux qui me protègent en apparence *ne le font pas par amitié, mais parce qu'ils y sont en quelque sorte engagez d'honneur, et qu'au fond ils croient que j'en ay mal usé avec eux...* Après cela, Monsieur, il n'est pas surprenant que je ne m'ouvre à personne, *me desifiant de tout le monde* et en ayant des sujets que je ne sçaurois écrire. » Certes, cette confession du malheureux découvreur doit nous disposer à une grande indulgence envers lui ; mais, franchement, un caractère atrabilaire à ce point ne pouvait manquer d'exagérer singulièrement les torts de ceux qui lui étaient antipathiques ; en un mot, il était trop porté à voir toujours le mauvais côté des hommes et des choses, pour garder un jugement sain et impartial.

On dira que nous sommes suspects, faisant l'apologie de nos pères. Qu'il nous soit donc permis de citer une dernière fois l'historien protestant de Boston, M. Parkman. Il a traité assez durement les jésuites en bien des endroits, pour que son jugement, si favorable qu'il soit, puisse être regardé comme un témoignage arraché par la seule évidence des faits. « Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective des missionnaires canadiens. Leurs ennemis peuvent les taxer, s'ils le veulent, de crédulité, de superstition ou d'un aveugle enthousiasme; la calomnie n'arrivera pas à les convaincre d'hypocrisie et d'ambition. Ils entraient dans la carrière avec la droiture d'âmes des martyrs et l'héroïsme des saints. — On trouvera difficilement dans l'histoire de l'humanité une piété plus ardente, une abnégation de soi-même plus complète, un dévouement plus constant et plus généreux. — Dans tous les récits de cette époque héroïque, on ne rencontre pas une ligne qui permette de soupçonner un seul de ces valeureux soldats d'avoir faibli ou chancelé un moment. Le grand mobile de toutes leurs actions était la *plus grande gloire de Dieu* (1). »

A ce témoignage on pourrait en ajouter un autre plus glorieux encore, témoignage vivant, pour ainsi dire, et persistant depuis les commencements de la colonisation du Canada jusqu'à ce jour: c'est le culte de respect, de reconnaissance, et en quelque sorte, d'amour filial, qui s'attache à la mémoire des anciens missionnaires jésuites dans le pays si bien appelé jadis la Nouvelle-France. Au reproche par lequel M. Gravier couronne tant d'autres reproches gratuits, celui d'avoir causé la perte de la colonie, les jésuites n'ont besoin d'opposer autre chose que ce témoignage d'une population demeurée si française par le cœur, par la langue et par la fidélité aux meilleures traditions de l'ancienne France (2).

J. BRUCKER.

— *A continuer.*

(1) *The Jesuits in North America*. Pour la justification de ces éloges, voir *Les Jésuites martyrs au Canada*, relation du P. Bressani, traduite, avec des additions, par le P. Félix Martin (nouvelle édition, à Montréal, 1877), et *Le P. Jean de Brébeuf*, par le même P. Martin (Paris, Téqui, 1877).

(2) Margry, t. II, p. 234-235.

LES

# Canadiens de l'Ouest<sup>(1)</sup>

X

Avec les biographies de François-Xavier Aubry, d'Antoine Leroux et de Gabriel Franchère, le champ des découvertes et des aventures, déjà si vaste cependant, s'agrandit encore. Gabriel Franchère, après avoir été un des plus dignes et des plus utiles agents d'Astor dans la fondation d'Astoria, a obtenu, dans le haut commerce de New-York et dans la société américaine, une place qui fait honneur à notre nationalité. Aubry et Leroux ont eu des aventures qui font pâlir tout ce que Fenimore Cooper a pu inventer de plus romanesque, et, pour le premier de ces héros, une fin tragique et prématurée ajoute à son étonnante carrière l'irrésistible attrait de l'infortune.

La famille d'Aubry, — qui n'est pas la même que celle des trois excellents prêtres de ce nom ; ceux-ci, d'après l'abbé Tanguay, seraient d'origine irlandaise, — la famille d'Aubry est originaire d'Abbeville, en Lorraine ; elle fut au nombre des premières qui s'établirent à Maskinongé, district des Trois-Rivières.

Né le 4 décembre 1824, François-Xavier Aubry est tout à fait un contemporain, ce que l'on serait tenté d'oublier en lisant le récit de ses exploits, car ils ont quelque chose de vraiment légendaire. Après avoir reçu une éducation simplement élémentaire, et s'être engagé quelque temps commis, il partit en 1843 pour les Etats-

---

(1) *Les Canadiens de l'Ouest*, par Joseph Tassé, Montréal, 1878, Compagnie d'imprimerie canadienne, 1872, 2 vols in-8, xxxix, 717 pp., 21 portraits et gravures. — Voir les numéros de juillet, p. 390 ; d'août, p. 486 ; de novembre et décembre, p. 624 (1878) ; de février (1879), p. 81 ; de mars, p. 223 ; d'avril, p. 263 ; de juillet et août, p. 574 ; de septembre, p. 577 ; de novembre et décembre, p. 737.

Unis, se proposant de gagner beaucoup d'argent pour soulager ses parents, qui avaient été forcés de vendre leur patrimoine et de se réfugier dans les nouveaux établissements du Saint-Maurice.

Aubry se rendit d'abord à Saint-Louis du Missouri ; bientôt, poussé par l'activité qui le caractérisait, il alla de poste en poste et fit un premier voyage au Nouveau-Mexique.

De retour à Saint-Louis il entreprit de conduire à Santa Fé une caravane chargée de marchandises, entreprise difficile à cause des embûches que les sauvages Comanches ne manquaient point de tendre aux blancs qui parcouraient la route longue et difficile conduisant des postes habités à la capitale du Nouveau-Mexique. Il rencontra à mi-chemin une caravane venant de Santa Fé et se dirigeant sur Saint-Louis. Il troqua avec eux marchandises, mules et wagons, réalisa un profit net de six mille piastres, revint à Saint-Louis, paya ce qu'il devait, et repartit le plus promptement possible avec une nouvelle caravane et des marchandises au montant de quarante mille piastres. Cette fois il se rendit à sa destination et y fit d'excellentes affaires.

Le Nouveau-Mexique avait déjà été parcouru par des Canadiens, et M. Tassé pense qu'ils furent probablement les premiers étrangers qui s'y établirent, au commencement du siècle. L'une des plus grandes rivières qui arrosent ce pays s'appelle la Canadienne. Plusieurs de nos compatriotes, s'étant égarés en faisant la traite parmi les sauvages jusque sur ce territoire, y furent surpris par des Mexicains qui s'y étaient aventurés de leur côté. Ils les conduisant au gouverneur du pays, dont les conseillers voulurent les faire mettre à mort. Heureusement ils avaient avec eux un Espagnol du nom d'Alvarez qui plaida leur cause et obtint qu'on les envoyât à Mexico pour y instruire leur procès. Le gouverneur du Mexique, bien loin de les maltraiter, comprit qu'ils formeraient un bon élément de colonisation ; il leur permit de s'établir au Nouveau-Mexique et donna à chacun d'eux une somme de mille à quinze cents piastres. Charles Beaubien, le plus instruit d'entre eux, devint juge de comté et se distingua par la part qu'il prit dans l'établissement du Nouveau-Mexique en territoire. Gervais Nolin acquit quelque fortune dans le commerce ; mais possédé de la manie de chercher des trésors,—manie assez commune chez les gens ignorants,—il gaspilla son argent à fouiller dans les ruines de Gran Quiviria. L'un de ces Canadiens, Pierre



Lespérance, à qui surtout l'on doit l'érection d'une première chapelle catholique, était encore vivant quelque temps avant la publication des *Canadiens de l'Ouest*, d'après une lettre de l'évêque de Santa-Fé, M<sup>r</sup> Lamé, qui en parle avec éloge. Il est le centre, le patriarche d'un petit groupe canadien, car d'autres compatriotes et quelques prêtres français purent rejoindre les premiers aventuriers, qui avaient presque oublié leur langue maternelle, et étaient devenus semblables aux indigènes.

Cette étrange aventure avait eu lieu bien des années avant le premier voyage d'Aubry. Ce dernier eut, peu de temps après son second voyage, un de ces succès de vogue et d'engouement qui sont particuliers aux Etats-Unis, succès d'ailleurs beaucoup plus légitime qu'une foule d'autres de ce genre.

C'était en 1848. Il avait entrepris de porter un message du fort Union au poste appelé Indépendance, sur le Missouri. La distance était de huit cents milles. Il devait recevoir du gouvernement une récompense de mille piastres s'il touchait le but en sept jours. Il fit le trajet en cinq jours et sept heures, laissant une marge de trente-deux heures en sa faveur.

« Dans cette course prodigieuse, dit M. Tassé, il creva plus de six chevaux, traversa plusieurs rivières à la nage, parcourut vingt milles à pieds, reçut sur la tête une pluie torrentielle pendant vingt-quatre heures, et fut obligé de parcourir six cents milles au galop sur des chemins boueux et difficiles. Il ne dormit que quelques heures et ne mangea que six fois. »

Sa lassitude était telle, à la fin de la course, qu'on dut le descendre de cheval. Persuadé que s'il dormait trop longtemps il ne se réveillerait plus, il avait ordonné de le réveiller à tout prix au bout de huit heures. On ne put y parvenir. Il resta vingt heures dans un sommeil léthargique.

Les journaux propagèrent le bruit de ce tour de force. Aubry n'avait pas seulement fait preuve d'une grande force physique et d'une indomptable volonté, il avait encore montré un très grand courage, car seul dans ces vastes déserts, où s'embusquaient souvent de féroces sauvages, il courait mille dangers. Il lui fallait aussi beaucoup d'adresse et d'habileté pour se tirer de tous les mauvais pas qui se trouvaient sur son passage. Il avait fait cette entreprise beaucoup plus pour la gloire que pour l'argent, et il dut être parfaitement satisfait sous le premier de ces rapports. La gravure et la lithographie reproduisirent les traits de l'incom-

parable coureur, et lorsqu'il paraissait dans quelque grande ville on se disait : «Voilà le fameux Aubry qui passe !» Tous les juges les plus compétents en pareille matière proclamèrent que cet exploit était sans exemple. Quelques rivaux déclarèrent même que la chose était fabuleuse et tâchèrent mais inutilement de la révoquer en doute, ajoutant par là à la renommée de notre compatriote.

Celui-ci, qui dans l'intervalle avait organisé plusieurs caravanes du Missouri à Santa Fé, caravanes composées en moyenne de cent à cent cinquante wagons, et de deux ou trois cents hommes, eut plus tard une seconde aventure restée célèbre.

Il y perdit presque toute la fortune qu'il avait amassée. Il s'était mis en route avec une caravane beaucoup plus considérable que toutes celles qu'il avait dirigées jusque là, et une quantité de marchandises énorme. Mais, arrivé à cent cinquante milles d'Indépendance, il s'aperçut que la route était interrompue par un de ces terribles incendies des prairies, si fréquents et qui ont été si bien décrits par Fenimore Cooper.

Notre héros n'était pas homme à abandonner la partie. Il résolut de se rendre au Nouveau-Mexique en passant au pied des montagnes Rocheuses, bravant ainsi un danger qui faillit lui être fatal, celui des tempêtes de neige semblables à des avalanches qui sévissent parfois dans cette région. Arrivé à la vallée du Purgatoire,—ce nom, comme tous ceux distribués par nos voyageurs dans toute l'Amérique, est très significatif,—la caravane fut arrêtée par un de ces désagréables phénomènes. Elle était près de périr de faim, de soif et de froid, à bout de provisions, à demi ensevelie dans la neige ; elle entendait les hurlements des bêtes fauves chassées de leurs repaires et se préparant à fondre sur elle. Deux émissaires, que l'on avait décidés par la promesse d'une somme considérable à se mettre en route pour Santa Fé avaient été bientôt forcés de revenir sur leurs pas, lorsque Aubry, avec cette intrépidité, ce superbe dédain de la vie qui ne l'abandonnèrent jamais, partit lui-même accompagné de deux hommes plus courageux et plus résolus que les premiers, et tentés aussi par l'appât d'une forte récompense. L'habitation la plus rapprochée était à deux cent cinquante milles, Santa-Fé à quatre cents milles. La première partie du trajet devait se faire-sur ou plutôt dans la neige. Cependant Aubry arriva un soir à San Miguel, chez un Canadien du nom de Senécal, dont l'histoire mé-

riterait aussi d'être écrite et qui faisait le même commerce que lui. Là il se procura une monture, repartit aussitôt et arriva à Santa Fé dans la nuit:

Sans perdre un instant, il se rend chez le gouverneur, il force la consigne le revolver au poing, il emploie auprès du dignitaire, réveillé en sursaut, le raisonnement, la prière, la menace, et finit par obtenir de lui une troupe de soldats, et il repart emmenant toute une nouvelle caravane de wagons chargés de provisions et un nombre suffisant de mules pour remplacer celles qui avaient dû périr.

On peut juger de la joie des pauvres enneigés lorsque leur che f et la caravane libératrice arrivèrent dans la vallée du Purgatoire. Grâce aux renforts on se remit en route comme bien l'on put ; mais l'on fut obligé d'abandonner cent cinquante wagons. « Non seulement, dit M. Tassé, Aubry avait englouti dans cette malheureuse expédition tout ce qu'il possédait, mais il se trouva en face d'un passif de quatre-vingt mille piastres. »

Il trouva assez de crédit pour continuer ses excursions, et se livra plus que jamais à la manie très intelligente qu'il avait de trouver de nouveaux et de plus courts passages. Il y parvenait presque toujours. Plusieurs de ces nouvelles routes portent son nom.

Dans leurs nombreux voyages, lui et son ami Senécal eurent souvent à combattre les Indiens. Lorsqu'on entendait au loin le galop de leurs chevaux, on formait le carré, et l'on plaçait les mules au centre, absolument comme on faisait des savants et des ânes dans l'expédition d'Égypte (1). Les lourds chariots étaient disposés tout autour, et les bons tireurs, de derrière ces remparts improvisés, faisaient mordre la poussière à plus d'un héros barriolé et empanaché. Souvent aussi on parlementait ; les chefs sauvages s'approchaient et dictaient leurs conditions. Une fois Aubry et Senécal préférèrent combattre que de livrer une jument, couleur orange, appartenant à ce dernier, et que les chefs convoitaient.

« Las de leurs obsessions, dit M. Tassé, Aubry empoigna soudainement l'un des chefs, en saisissant les longues tresses flot-

---

(1) On lit dans plusieurs mémoires que les soldats de Bonaparte appelaient pour cette raison les ânes les  *demi-savants*.

tant sur ses épaules, dans lesquelles brillaient des plaques d'argent et de petits grelots. Il lui porta des coups si violents que le sauvage, affolé de terreur, ne sortit broyé de ses mains que pour mettre le pied à l'étrier et s'élançer comme un trait dans le lointain avec toute la troupe effarée. »

Le lendemain, les ennemis revinrent à la charge en bien plus grand nombre ; alors non seulement on refusa de leur donner la fameuse cavale orange, mais on leur signifia de plus qu'ils ne recevraient que la moitié des présents qu'on leur avait offerts la veille. Ils acceptèrent et détalèrent au plus vite.

Toutes ces rencontres ne se terminaient pas aussi heureusement. Il arrivait quelquefois que les caravanes n'étaient pas assez fortes pour résister à leurs assaillants, ou que quelque détachement isolé se laissait surprendre et se trouvait victime de sa trop grande confiance. C'est ce qui arriva à un M. White et à sa famille qui, aux approches de Santa Fé, avaient voulu prendre les devants avec une escorte insuffisante. Sénécals et ses compagnons arrivèrent trop tard à la rescousse. Ils ne purent sauver la vie à M. White ni à leurs camarades. Les sauvages, après les avoir massacrés, s'enfuirent devant leurs nouveaux ennemis, enlevant M<sup>me</sup> White et sa fille. La première fut tuée alors que le misérable qui l'avait chargée sur son cheval se vit gagné de vitesse ; la jeune fille fut deux ans en captivité et rachetée seulement par une forte rançon, que Sénécals avait promise au nom de la succession White.

Tandis qu'Aubry était en possession du commerce du Nouveau-Mexique avec les Etats-Unis, la Californie se révéla, et avec cette ardente ambition qui le dévorait il se mit de suite à organiser des caravanes pour le nouvel Eldorado. Les moutons y étaient en grande demande, et comme le Texas et le Nouveau-Mexique en produisaient d'une race excellente, il fit de bonnes spéculations en expédiant des quantités énormes de ces animaux à travers les immenses déserts qui séparent ces contrées. Il suivit d'abord les routes ordinaires, longues et difficiles ; mais il ne tarda pas à en découvrir de nouvelles. Aubry était un conquérant encore plus qu'un spéculateur, il visait à la gloire encore plus qu'à l'argent ; et il le disait souvent lui-même. Il chercha donc et trouva une route plus courte, que M. Tassé décrit ainsi.

« Depuis un certain point sur la rivière San Pedro jusqu'à la rivière Los Membres, le chemin, sur un parcours de plusieurs

centaines de milles porte aujourd'hui le nom de notre intrépide compatriote (Aubry's Trail). Davis dit qu'elle était suivie par les caravanes qui revenaient de la Californie au Nouveau-Mexique en 1851 ou 1852. »

Mais il n'était pas encore satisfait; il était convaincu que l'on pourrait avoir une route plus septentrionale et il la lui fallait.

Le projet du chemin de fer du Pacifique, dont il commençait à être question, lui fournit une excellente occasion. Il devança les ingénieurs et fit deux explorations à son propre compte, celle de la route Gila ou du sud, et celle de la route d'Albuquerque ou du centre.

M. Tassé entre dans de grands détails sur cette dernière, la plus importante par ses résultats et par les dangers que courut la petite bande d'Aubry, composée de douze Américains et de six Mexicains.

Après avoir dépassé la grande chaîne de la Sierra Nevada, atteint le Rio del Norte, et côtoyé la rivière Mohave, ils traversèrent, le 22 juillet, la rivière du grand Colorado. Ils avaient parcouru un vaste et funèbre désert, un Sahara moins les oasis.

« Au passage du Colorado, dit M. Tassé, la contrée présentait le plus triste aspect. Pas la moindre trace de vie organique. Il n'y avait ni herbe, ni bois sur les bords de la rivière, et au nord les rochers avaient une teinte noire et une apparence volcanique.

« En revanche, Aubry trouva de l'or ainsi que des minerais d'argent et de cuivre en grande abondance. Il ne lui fut guère possible, malheureusement, d'explorer les alentours. L'entrée des montagnes avoisinantes, au front hérissé de rochers, était aussi bien défendue qu'autrefois le fameux jardin des Hespérides rempli de pommes d'or, avant qu'Hercule eût tué le dragon. A chaque instant apparaissaient sur quelque colline rapprochée des troupes menaçantes d'Indiens, qui eussent profité du moindre relâchement dans la surveillance, pour massacrer cette faible bande de hardis explorateurs. »

Les voyageurs furent en effet attaqués, et ces assauts, qui les harcelaient sans cesse, dans lesquels ils étaient toujours vainqueurs sans toutefois pouvoir se débarrasser de leurs insaisissables ennemis, furent suivis d'un engagement sérieux avec une troupe nombreuse d'Apaches qui avaient d'abord feint de fraterniser avec eux. Le courage d'Aubry et de ses hommes, joint à la

supériorité des armes à feu sur les flèches des sauvages, fit triompher les explorateurs. Mais, blessés ou épuisés de fatigue, ils ne purent continuer leur marche que très lentement, toujours épiés et parfois aussi harcelés par les Apaches. Plus loin ils rencontrèrent d'autres sauvages heureusement moins hostiles, car ceux-ci étaient armés de fusils qu'ils chargeaient avec des balles d'or. Ils échangèrent une quantité assez considérable de ce métal contre de vieux habits qu'Aubry leur donna.

Ces balles d'or ont fait rêver bien des gens ; mais ce territoire est si désolé, les Indiens sont si redoutables, qu'il ne paraît point que cette merveilleuse et riche contrée soit exploitée de sitôt, malgré toute la fureur de *l'auri sacra fames*.

Ce voyage était un voyage de retour de la Californie au Nouveau-Mexique. Aubry arriva à Santa-Fé avec tous ses compagnons dans le plus triste état ; tous étaient blessés, amaigris, et, en somme, peu reconnaissables. Peu de temps après, les journaux publiaient avec éloge le récit de cette importante exploration. Aubry, qui l'avait rédigé lui-même, le résumait comme suit : « J'ai commencé ce voyage principalement pour satisfaire ma curiosité au sujet de la praticabilité de l'une des deux routes dont on parle tant pour le chemin de fer projeté de l'Atlantique au Pacifique. Comme j'ai déjà parcouru la route du sud ou de la Gila, je désirais vivement pouvoir la comparer avec la route d'Albuquerque ou du centre. Quoique je sois d'avis que la première est tout à fait praticable, je crois que l'autre l'est tout autant, avec l'avantage d'être plus centrale et de mieux favoriser les intérêts américains... Je n'ai aucun intérêt à recommander une route plutôt que l'autre. J'ai conduit des moutons et des wagons à la Californie, l'an dernier, par la route de la Gila, et je suis sur le point de retourner dans ce pays par la même voie. J'ai essuyé bien des misères et des dangers sur la route que je viens de parcourir ; j'ai fait des pertes sérieuses ; néanmoins je dois reconnaître qu'elle est la meilleure pour un chemin de fer, et qu'elle serait très avantageuse pour les voyageurs ordinaires, si elle n'était pas infestée d'Indiens. »

Le journal d'Aubry contenait une foule de renseignements précieux indiquant des connaissances scientifiques qu'on est surpris de trouver chez un homme qui n'avait reçu dans sa jeunesse qu'une éducation élémentaire ; il est cité par plusieurs écrivains comme une autorité sur ce qui concerne ce territoire.

Le lieutenant Whipple, M. Baldwin Molhausen, et M. Jules Marcou, tous hommes de la spécialité et qui avaient connu Aubry, le donnent comme un des plus habiles explorateurs (1).

Notre héros fit encore plusieurs voyages, entre autres, en 1854, une course de San-Francisco à Santa Fé en vingt deux jours, nouveau tour de force qui n'était que l'exécution d'un pari.

Dans la même année, il organisa une nouvelle expédition pour l'exploration de sa route favorite d'Albuquerque. Il y employa soixante hommes, et elle lui coûta 15 000 piastres. Les sauvages, cette fois, n'osèrent lui faire obstacle.

C'est à son retour à Santa-Fé, plein de joie et d'espérance et au moment où il commençait à organiser une compagnie pour l'exploitation des mines d'or de l'Arizona, qu'il fut surpris par une mort prématurée et tomba sous le couteau d'un misérable assassin.

Il avait été invité par un de nos compatriotes, M. Mercure, qui avait acquis une assez jolie fortune au Nouveau-Mexique, à célébrer chez lui son heureux retour. Parmi les personnes présentes, se trouvait le major Weightman, lié à une compagnie de chemin de fer rivale de celle qu'Aubry favorisait.

« Aubry, dit M. Tassé, était d'habitude fort tempérant, mais lorsqu'il arrivait de ses longues courses, il aimait à réunir ses amis et à fêter son retour. C'est ce qui eut lieu chez M. Mercure. Pendant ces libations, Weightman, qui avait ses déboires sur le cœur, provoqua Aubry par des paroles acerbes. Celui-ci riposta vivement et il s'ensuivit une altercation animée. Lorsque l'eau-de-vie eut bien fermenté dans le cerveau de Weightman, on le vit glisser sa main dans sa poche d'habit, tandis que de l'autre il relevait son verre rempli de liqueur, comme pour le porter à ses lèvres. Aubry, qui comme les Mexicains était toujours armé, mit instinctivement la main sur son revolver pour se protéger; mais au même instant, le lâche Weightman lui lançant dans les yeux

---

(1) M. Jules Marcou, qui est maintenant à Salins, département du Jura, a passé une grande partie de sa vie en Amérique, où il a été chargé de plusieurs travaux scientifiques. Il a beaucoup écrit sur la géologie des Etats-Unis et sur celle du Canada. Il est venu pour la première fois au Canada en 1848. Il vient de publier dans une revue de Genève un travail sur les projets de canalisation de M. de Lesseps, contre lesquels il se prononce très fortement.

le contenu de son verre, lui plongea son poignard dans la poitrine. Aubry ne put proférer que cette parole : Je suis mort ! et il tomba mortellement frappé par le poignard de l'assassin. »

Cette fin tragique causa une grande sensation, la population s'ameuta et le brigand eût été *lynché* si des troupes ne l'avaient escorté à la prison. Il s'en tira, du reste, à bon marché, comme c'est trop souvent le cas dans ces Etats éloignés, et put encore briguer les suffrages des électeurs. Disons, à la louange de ceux-ci, qu'ils repoussèrent le misérable qui s'était couvert du sang d'un homme si intrépide et si utile à son pays d'adoption. Il fut tué plus tard dans la guerre de sécession.

Aubry avait à peine trente ans, et peu d'hommes ont si bien rempli une carrière aussi courte. On voit que M. Tassé s'est épris sérieusement de ce remarquable personnage ; la notice qu'il lui a consacrée est non seulement une des plus longues de son ouvrage, c'est aussi celle où le récit est le plus animé, où le style a le plus d'aisance et de vigueur. L'auteur a eu l'avantage de faire cette biographie sur des renseignements recueillis d'un témoin oculaire ; il l'a écrite à la suite de longues conversations avec M. Senécal, l'ami du grand voyageur (1).

Le bruit de la mort d'Aubry se répandit par tout le continent ; toute la presse des Etats-Unis, du Mexique et du Canada chanta ses louanges et maudit son meurtrier. Le *Courrier des Etats-Unis* consacra à cet événement un article dont M. Tassé reproduit une partie ; le *Western Review* dit que son nom restera dans l'histoire des découvertes géographiques sur notre continent avec ceux de Marquette, de LaSalle, de Lévis, de Clarke et de Frémont. Le *Democrat* de Saint Louis s'écria : « Des monuments ont été élevés à des hommes bien inférieurs et moins renommés. Est-ce que Saint-Louis ne payera pas un tribut de respect à sa mémoire ? »

En attendant, non seulement plusieurs des routes qu'il a découvertes portent son nom, ainsi que plusieurs bateaux à vapeur qui naviguent sur le Mississipi, mais une ville dans l'Arizona et un fort dans le Colorado ont été nommés d'après lui. Du reste il vivra longtemps dans la mémoire du peuple. Par sa force, son courage, sa générosité, Aubry est devenu un personnage légendaire ; il n'y avait point chez lui trace

---

(1) M. Senécal, après avoir amassé une assez jolie fortune au Nouveau-Mexique, est revenu au pays ; il réside dans le comté de Rouville.



d'égoïsme, et il le prouvait surtout par les précautions qu'il prenait pour que ses gens portassent promptement secours aux caravanes moins nombreuses qui pouvaient se trouver dans quelque péril. Il a laissé une assez jolie fortune, dont une partie a été détournée par des agents infidèles. M<sup>re</sup> Lamy, qui l'avait parfaitement connu et apprécié, fit parvenir à M<sup>me</sup> Aubry sa mère tout ce qui put être retiré. Celle-ci, en reconnaissance de ces services, contribua généreusement à la construction d'un hôpital et d'un orphelinat à Santa-Fé. Aubry n'avait jamais négligé sa famille; il envoyait souvent de l'argent à sa mère, et avait placé dans un collège à Saint-Louis. trois de ses frères, qui après sa mort durent revenir au Canada.

Antoine Leroux, dont la biographie fait suite à celle d'Aubry, faisait partie de cette troupe de Canadiens qui s'étaient rendus par hasard au Nouveau-Mexique et qui avaient fini par s'y établir. La vie du pionnier n'était pas celle qui lui convenait, et il ne tarda pas à se faire trappeur. Il paraît que c'était un type à justifier ou même à dépasser tous ceux que Fenimore Cooper et les romanciers de son école ont décrits.

Il fut le guide des expéditions du général Frémont, de M. Bartlett, du capitaine Jamieson, et enfin du lieutenant Whipple, toutes ayant pour but la construction des lignes de chemin de fer qui relient la côte du Pacifique aux Etats de l'Atlantique. Leroux, était évidemment un homme indispensable, comme l'avouent les divers auteurs des rapports et narrations de ces explorations. Son courage, sa connaissance des langues sauvages, son habileté, ses connaissances topographiques, sont vantés par tous ces écrivains. « Les premiers et pendant longtemps les seuls géographes des contrées lointaines de l'Ouest, dit M. Auguste Langel, ont été des chasseurs désignés communément sous le nom de trappeurs, dont l'existence aventureuse a été dépeinte par Cooper avec tant de charmes. Obligés de parcourir sans cesse les vastes solitudes de l'Ouest, ils en ont visité dès longtemps les parties les plus reculées, ils en connaissent les ressources, les fleuves, les rivières, les arbres, les plantes, les animaux. Plus d'un, la carabine sur l'épaule, est allé s'aventurer dans les plus hautes vallées des montagnes Rocheuses et aux alentours du grand lac Salé avant que personne eût songé à s'y établir. Seulement la géographie toute pratique des trappeurs n'a jamais été formulée dans des livres; la

puissante compagnie de la baie d'Hudson, qui, pendant tant d'années, les employa successivement, n'a jamais jugé à propos de livrer au public les renseignements qu'elle a pu rassembler sur ces régions inconnues.»

Si mes confrères savaient peindre !

disait le lion de la fable. Si nos Canadiens avaient pu écrire eux-mêmes leurs découvertes, la part de mérite qui leur appartient aurait été mieux constatée. Plusieurs d'entre eux, cependant, étaient loin d'être des hommes illettrés; et c'était le cas pour Leroux, comme on peut le voir par les extraits que M. Tassé nous donne d'un journal qu'il avait tenu pendant une de ses expéditions.

On connaît peu de détails sur sa vie en dehors de ce que l'on trouve dans les récits des explorations dont il a été le guide.

M<sup>rs</sup> Lamy parle de lui comme d'un homme très estimable. « Il a terminé, dit M. Tassé, il n'y a pas longtemps, sa carrière aventureuse, laissant pour tous biens, comme le héros de Cooper, sa carabine, sa carnassière et sa corne à poudre (1).»

M. Tassé n'a pas cru devoir omettre dans ce groupe, que l'on pourrait appeler le groupe californien, MM. Prudent et Victor Beaudry, hommes d'une grande énergie, et dont l'esprit d'entreprise fait honneur à leurs compatriotes. L'un et l'autre sont devenus presque millionnaires, et n'ont pas oublié leur pays natal au milieu des succès qu'ils ont eus à l'étranger. L'un d'eux a fondé une bourse à l'Académie commerciale de Montréal; l'autre a fait des dons considérables à l'école polytechnique. M. Prudent Beaudry a été presque un fondateur pour la jolie ville de *Los Angeles*; il y a fait de grandes et heureuses spéculations de terrains et a construit un aqueduc; il a été longtemps le maire de cette ville. M. Victor Beaudry a dirigé de grandes opérations minières, et tous deux ont, comme les membres de la même famille à Montréal, fait preuve de cette habileté commerciale dont nos compatriotes se croient, bien à tort, trop peu doués (2).

(1) L'un de ses fils, M. Jean Leroux, demeure près de Los Vegas, au Mexique.

(2) M. Victor Beaudry est maintenant établi à Montréal, où il a épousé M<sup>lle</sup> Angéline Leblanc, fille de feu M. Charles Leblanc, C.R., et shérif de ce district. M. Prudent Beaudry a fait dernièrement de grandes pertes; mais il avait déjà su se relever de semblables malheurs, et nous ne doutons pas qu'il n'en soit encore de même.

Les aventures et la vie de M. Gabriel Franchère sont déjà bien connues de nos lecteurs.

En 1820, M. Bibaud père a écrit, pour bien dire sous sa dictée, en un volume devenu rare, l'histoire du *Voyage à la côte du Nord-Ouest, etc.*, et M. Franchère en a fait publier aux Etats-Unis, en 1854, une traduction anglaise à laquelle il a ajouté une couple de chapitres dans le but de réfuter quelques assertions injustes de Washington Irving.

Gabriel Franchère naquit à Montréal en 1786. Son bisaïeul, Jacques Franchère, était un chirurgien d'Angers, qui vint s'établir au Canada vers 1748, et y épousa cette année-là, à Québec, Catherine Boissy.

Le jeune Franchère se livra de bonne heure au commerce, mais il ne tarda pas à se laisser attirer par la passion des aventures, qui, du temps de la compagnie du Nord-Ouest, faisait de si grands ravages parmi nos compatriotes de la région de Montréal et même de celle des Trois-Rivières.

Astor faisait alors cette grande entreprise de fonder un entrepôt de fourrures à l'embouchure de la rivière Colombie, pour de là faire le commerce de la Chine et des Indes, entreprise qui échoua devant un concours fatal de circonstances. Il organisait à la fois deux expéditions, l'une qui devait se rendre par terre en traversant tout le continent, l'autre qui devait se rendre par mer en doublant le cap Horn. Franchère fit partie de la seconde de ces expéditions, Washington Irving de la première; mais celui-ci ne laissa pas que de les raconter l'une et l'autre dans ses deux volumes qui ont pour titre *Astoria* et qui n'ont pas peu contribué à sa réputation d'écrivain. Pour la seconde partie, il dut se fier à la correspondance du capitaine du *Tonquin*, excellent marin à certains égards, mais homme ignorant, brutal, entêté et dépourvu de toute humanité. Ce loup de mer hargneux et jaloux ayant pris en grippe les commis engagés par la compagnie et les voyageurs qu'ils avaient sous leur conduite, les représente comme des lâches, des incapables, et pousse le préjugé et l'effronterie jusqu'à dire que c'étaient des garçons de buvette, des barbiers et des charretiers, qui avaient fui la justice, les êtres les plus inutiles « qui eussent jamais cassé un biscuit de mer. » C'étaient, au contraire, de vrais voyageurs, de bons lurons, qui partirent en canots des bords du lac Champlain et arrivèrent à New-York en faisant jouer leurs avirons et chantant à qui mieux mieux leurs

chansons favorites, au grand ébahissement des Yankees. Malgré toutes les duretés et les grossièretés du capitaine Thorn—le nom, qui veut dire *épine*, n'était pas malheureux,—nos Canadiens chantèrent encore à bord et s'y amusèrent comme de bons enfants qu'ils étaient, ce qui acheva de rendre le loup de mer furieux. Washington Irving, qui eut occasion de connaître plus tard de quelle espèce de gens il s'agissait, a eu le grand tort de se faire l'écho des diatribes de ce triste personnage. Celui-ci, du reste, fut par son entêtement la cause de la mort de tout son équipage et de la sienne, tous ayant été massacrés par les sauvages qu'il avait laissés venir à son bord en trop grand nombre et qu'il avait ensuite imprudemment irrités. Le tout se termina par une épouvantable tragédie. Le commis du vaisseau, Lewis, et quatre autres matelots avaient pu parvenir à se réfugier dans la soute aux armes et munitions. De là ils firent un feu bien nourri qui chassa les Indiens. Mais sachant bien quel serait leur sort le lendemain, ils résolurent de venger la mort du reste de l'équipage et Lewis se dévoua courageusement.

Au-delà de cent sauvages qui revinrent au vaisseau et qui se préparaient à festoyer avec Lewis les victimes d'une terrible explosion. L'héroïque jeune homme, après avoir fait partir ses compagnons dans une chaloupe, s'était renfermé dans la soute et avait mis le feu à un baril de poudre.

Les quatre hommes échappés au navire furent massacrés par ceux des sauvages qui étaient restés à terre. Le capitaine avait vendu chèrement sa vie dans le combat de la veille (1).

Tout cela se passait dans le havre de Néouéti, dans l'île de Vancouver, et après que l'expédition de mer eut été rejointe par celle de terre. Le *Tonquin* avait été envoyé pour faire la traite sur la côte, et rapporter au fort d'Astoria que l'on construisait, à l'entrée de la rivière Colombie, le plus de fourrures possible.

Le *Tonquin* était parti de New-York le six septembre 1810 ; il

---

(1) Déjà cet homme avait donné des preuves d'un entêtement voisin de la folie. Aux îles Falkland, sans les menaces du jeune Stuart appuyées par tout l'équipage, il aurait laissé Franchère et M. David Stuart exposés à une mort certaine, ne voulant pas les attendre après leur avoir permis d'aller chasser tandis que son vaisseau se ravitaillait. Il avait été aussi la cause de la mort de son second, M. Fox, et de plusieurs autres hommes dont trois Canadiens, qu'il avait exposés malgré leurs remontrances dans de frêles chaloupes à l'entrée très dangereuse de la rivière Colombie.

était arrivé en vue de la rivière Colombie le 22 mars 1811, après avoir doublé le cap Horn et fait escale aux îles Falkland et aux îles Sandwich. L'expédition de terre, partie de Saint-Louis du Missouri à la fin d'octobre 1810, arriva en deux détachements, le premier le 17 janvier 1812, le second,—le corps principal, commandé par M. Hunt,—le 15 février. Elle avait donc mis plus de quinze mois, quoique la distance à vol d'oiseau ne soit que de six cents lieues ; mais elle avait dû en réalité faire une route de plus de onze cents lieues.

Elle courut mille dangers et faillit périr de faim et de soif. M. Tassé nous donne une description tout à fait dantesque de ce que ces hommes eurent à souffrir en suivant, pendant vingt jours, sur des rochers escarpés, les bords inaccessibles d'une rivière, baptisée à juste titre du nom de rivière *Enragée*.

« Cette rivière, qui coule à l'ouest des montagnes Rocheuses, est extrêmement agitée et impétueuse ; elle est coupée par des précipices affreux, des cascades mugissantes, des rapides très dangereux, et sur de vastes espaces elle est encaissée entre des montagnes et des rochers stériles. Les escarpements ont souvent une hauteur de deux à trois cents pieds, de sorte qu'il était impossible de descendre au rivage pour y puiser de l'eau. C'était pour les voyageurs le supplice de Tantale. Pour apaiser le tourment de la soif, plusieurs avaient bu leur urine, et pour ne pas périr d'inanition, ils avaient mangé jusqu'à leurs souliers et des peaux de castor grillées au feu, qui leur étaient distribuées en lanières sous forme de ration. La caravane se composait de soixante personnes, parmi lesquelles on comptait quarante Canadiens. »

Washington Irving a laissé une jolie peinture du caractère de nos voyageurs. alertes, de bonne humeur, ne se laissant rebuter par aucun échec, et se consolant de leurs misères en faisant retentir les échos de leurs vieux refrains.

Leur arrivée au nouveau fort fut célébrée à bon droit par une petite fête.

« Le drapeau américain fut arboré ; les canons grands et petits retentirent ; on fit un somptueux repas de poisson, de castor et de venaison, fameuse chère pour des hommes qui avaient été enchantés de festoyer avec de la viande de cheval et de chien. Comme à l'ordinaire, la fête se termina par une grande danse exécutée par les voyageurs canadiens. »

La perte du *Tonquin* eut des conséquences désastreuses pour le nouvel établissement, et lorsque dans le cours de l'année 1813 on apprit la nouvelle de la déclaration de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, les associés de la compagnie Astor vendirent le poste à la compagnie du Nord-Ouest, représentée par M. McTavish. C'était le 23 octobre : Franchère cédant aux instances des *bourgeois* du Nord-Ouest, resta jusqu'au 4 avril 1814. Les deux autres commis canadiens, M. de Montigny et M. Pillet, comme les Américains, se tinrent à l'écart.

Franchère rendit les plus grands services aux deux compagnies. La connaissance du jargon chinouk et de plusieurs langues sauvages, son aptitude aux affaires, son caractère honnête et droit, son éducation comparativement élevée, en faisaient un homme bien précieux. Il prit part à toutes les expéditions qui se firent dans les environs, et il est certain que si Astoria eût pu être sauvée, il eût été l'homme le plus capable d'y réussir. Aussi la compagnie du Nord-Ouest lui fit-elle les offres les plus séduisantes ; mais il les refusa.

L'expédition qui le ramenait était formée de dix canots ; elle parcourut une route toute différente de celle qu'avait suivie la caravane d'Astor ; car elle se rendait à la Rivière-Rouge.

Le récit de cette longue course n'est pas sans intérêt. En plusieurs endroits, Franchère trouva des compatriotes isolés, les uns absolument seuls, d'autres avec leurs familles. Se fait-on une idée de ces existences solitaires d'hommes vivant absolument de chasse et de pêche, n'ayant de rapports avec leurs semblables que par pur hasard, quelquefois à plusieurs années d'intervalle ?

Tel était entre autres un homme du nom de Déjarlais qui, depuis plus de dix ans, vivait avec sa famille sur les bords du lac la Biche, et paraissait content de son sort. Personne ne pouvait lui disputer la possession de ce lac, dont il s'était pour bien dire emparé.

Il pria Franchère de lui lire deux lettres qu'il avait reçues deux ans auparavant et dont il ne connaissait pas encore le contenu. Elles étaient d'une de ses sœurs et datées de Verchères, près de Montréal.

Lorsque Franchère arriva au saut Sainte-Marie, les Américains venaient d'y détruire les magasins de la compagnie, emportant tout ce qui avait quelque valeur. Sur ces entrefaites, arrivèrent de nombreux canots chargés de pelleteries d'une valeur de plus

de deux cent mille louis. Ces marchandises étaient gardées par plus de trois cents hommes armés, et Franchère partit avec eux pour Montréal, où il arriva le 1<sup>er</sup> de septembre.

« Je m'acheminai, dit-il, vers la demeure paternelle, où l'on ne fut pas moins surpris que joyeux de me voir. Ma famille, qui n'avait pas eu de mes nouvelles depuis mon départ de New-York, avait cru, d'après la commune renommée, que j'avais été massacré par les sauvages avec M. McKay et l'équipage du *Tonquin* ; et c'était bien par un effet du hasard ou plutôt de la Providence, que je me retrouvais ainsi sain et sauf au milieu de mes parents et de mes amis, à la suite d'un voyage accompagné de tant de périls et où un si grand nombre de mes compatriotes avait trouvé la mort. »

Parti de Montréal le 26 juillet 1810, il y revenait après un peu plus de quatre ans d'absence, ayant fait le tour des deux Amériques.

L'année suivante il épousa M<sup>lle</sup> Sophie Routhier, née à Saint-Domingue, d'un père canadien et d'une mère française. En 1834, il alla s'établir au saut Sainte-Marie, où il perdit son épouse en 1837. Il abandonna la compagnie de fourrures dite du Sud, dont il était l'agent, pour se joindre à la maison Chouteau de Saint-Louis, puis il fonda lui-même à New-York un établissement de commerce important.

Il devint dans cette grande métropole l'ami et le protecteur des Canadiens français, dont le nombre allait toujours s'accroissant. Il réussit à fonder une société Saint-Jean-Baptiste et un institut littéraire, les premières institutions de ce genre établies par nos compatriotes aux Etats-Unis.

En 1853, cet homme vénérable, qui occupait alors une haute position sociale dans la plus grande ville de l'Amérique, qui traitait d'égal à égal avec les hommes politiques les plus importants de l'Union, vint visiter ses amis et ses parents à Montréal. La société Saint-Jean-Baptiste de cette ville, sous la présidence de M. Cherrier, lui présenta une adresse de bienvenue, et son portrait fut placé dans les salles de l'Institut-Canadien dans une séance solennelle où plusieurs discours furent prononcés à son honneur.

M. Franchère mourut chez son gendre, M. Prince, maire de Saint-Paul du Minnesota, à l'âge de 77 ans.

Cette longue carrière a été remplie par des actes de courage,

d'intelligence et de bienfaisance. Parmi toutes les figures que nous avons esquissées, c'est une des plus nobles et des plus attachantes. C'était un homme lettré et un homme du monde. Il se trouvait aussi à son aise dans les cercles les plus élevés que dans le désert au milieu des rudes compagnons de ses courses. Lorsque nos compatriotes, déjà si nombreux aux Etats-Unis, le seront davantage, son nom sera vénéré comme celui de leur premier chef, du premier organisateur de leur nationalité sous le drapeau constellé ; car il fut pour eux, dans toute la force du mot, ce que les Anglais appellent *a representative man*.

P. C.

—*A continuer.*



# UNE MÈRE

## au berceau de sa fille

---

Sous tes blancs rideaux de lin,  
Tendre et frais bouton de rose,  
Clos ta paupière et repose,  
Repose jusqu'à demain.

Déjà la troupe des anges,  
Quittant les saintes phalanges,  
Vient s'abattre sur ton lit ;  
Ils folâtrèrent sur ta couche,  
Leur essaim brillant te touche  
Et leur beauté t'embellit.

De leurs voix mélodieuses  
Ils chantent pour t'endormir,  
Leurs harpes harmonieuses  
A leurs voix viennent s'unir.

De leurs saints accords charmée  
Ne va pas, ma bien-aimée,  
Avec eux prendre l'essor ;  
Non, reste encor sur la terre,  
Demeure, enfant, pour ta mère,  
Demeure, ô mon seul trésor !

Demeure... et pourtant dans la vie,  
 Enfant, il te faudra souffrir.  
 Ah ! mieux vaudrait être flétrie,  
 Pauvre fleur, sans t'épanouir !

Car la vie est triste et sombre,  
 Des nuages noirs sans nombre  
 Bien souvent cachent les cieus ;  
 Souvent gronde la tempête,  
 Et les fleurs courbent leur tête  
 Sous ses coups impétueux. —

Pourtant, laisse aux anges leurs ailes,  
 Leurs chants divins, leurs harpes d'or,  
 Et vers les voûtes éternelles  
 Oh ! ne t'envole pas encor !

Sans toi que me serait la vie ? . . .  
 Enfant si tu m'étais ravie,  
 Ah ! c'en serait trop pour mon cœur !  
 Qu'est le printemps sans verdure,  
 Le bocage sans murmure ?  
 Qu'est la tige sans la fleur ?

ERNEST MARC.

# UNE INSTALLATION

AU

## bailliage de Montréal en 1690

---

Le 21 novembre 1690, M<sup>re</sup> Jacques Alexis de Fleury d'Eschambault, licencié en droit, avocat au parlement de Paris, prenait possession du siège « de baillif, juge civil et criminel de l'isle de Montréal et dépendance. »

Profondément pénétré de l'importance de sa charge, il avait voulu donner à cette cérémonie toute la publicité et toute la splendeur qui étaient possibles à cette époque. L'histoire ne dit pas avec quel cortège M. d'Eschambault se rendit de son hôtel—c'est par ce titre pompeux qu'il désignait sa résidence—à la chambre du greffe. Mais nous savons que de la chambre du greffe il passa à la salle des audiences, escorté des personnages officiels : le procureur fiscal, son substitut, le greffier et les huissiers de service. Dans la salle se tenaient les notaires royaux et seigneuriaux, les praticiens, le receveur des dîmes et droits seigneuriaux des MM. du Séminaire et enfin les sergents. On ne voit pas que l'armée, la bourgeoisie, le commerce, ni le beau sexe fussent représentés dans cette vénérable assemblée, mais ils devaient l'être, le beau sexe surtout. M. de Frontenac n'avait-il pas inauguré son administration par une véritable réunion des états généraux : clergé, noblesse et tiers état ? Vous me direz que notre méticuleux gouverneur n'avait pas donné aux dames place de céans parmi les trois ordres. Le fait est probablement vrai. C'est peut-être pour cela qu'elles commencèrent à pénétrer un peu partout, comme La Salle les en accuse. Aujourd'hui on les trouve même au sénat, donc elles devaient se trouver à la salle des audiences le 21 novembre 1690.

Donc, ce jour-là, à deux heures précises, M. le bailli, après avoir recueilli sur son passage des révérences profondes et des saluts très obséquieux, s'asseyait au tribunal, au milieu d'un

murmure approbateur, et tirait une liasse de papiers de sa serviette. Après avoir ajusté sa perruque, secoué les grains de tabac qui ornaient sa cravate de dentelle, il lut, d'un ton grave mais légèrement ému, le discours suivant, qu'il fit enregistrer, afin de le conserver à la postérité. On n'y trouvera ni la science de Domat, ni l'éloquence de d'Aguesseau. Le bon juge était bien loin sans doute d'y prétendre. L'important était de garder les traditions solennelles de la magistrature, et de faire une impression salutaire sur les justiciables et les procureurs. Voici ce discours, nous n'y changeons que l'orthographe.

« J'aurais eu, Messieurs, plusieurs belles choses à vous dire, et à un chacun en particulier, touchant les fonctions de sa charge.

« Mais l'obligation ou nous sommes d'expédier les affaires qui se trouvent aujourd'hui à cette audience me fait différer pour une autre occasion. Je me contenterai donc de ce que je ne me puis pas dispenser, qui est, Messieurs :

« Que vous saurez, s'il vous plaît, que Nos Seigneurs de cette île, m'ayant fait l'honneur de m'élire pour leur homme de loi, m'ont pour cet effet pourvu des provisions nécessaires pour remplir la dite charge et pour y exercer toutes les fonctions de leur bailli, juge civil et criminel de l'île de Montréal et lieux en dépendant.

« Ce que le Conseil souverain de ce pays a pareillement approuvé par arrêt qu'il en a donné, en foi de mon admission à la charge et du serment que je lui ai prêté.

« Ce que vous agréerez, s'il vous plaît de voir, et que lecture à haute voix en soit faite, pour être insinué et transcrit au long dans les registres du greffe de cette cour, afin que je puisse prononcer comme le chef de votre honnête assemblée, le père du public, le protecteur des opprimés et le juge intègre, tant des bons que des méchants

« Les juriconsultes n'ont d'autre définition du terme de la justice que celui de rendre à un chacun ce qui lui appartient. Aussi semble-t-il que le tout est emprunté de l'oracle même, qui est Dieu, quand il répondit aux Juifs, à leurs sermons sur la monnaie : Il faut *reddere Caesari quod est Caesaris et Dei Deo* ; rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, preuves plus que suffisantes à un juge pour y conformer les fonctions de sa charge.

« Pour moi, Messieurs, c'est le prototype que je me propose et le miroir où je prétends confronter toutes mes décisions.

« A cet effet, je m'adresse à monsieur Pottier, notre très-digne et bien-aimé procureur d'office, et que je regarde comme les deux yeux du corps de notre compagnie, pour le prier, voire, si j'ose dire, ordonner, de ne point relâcher de ses louables soins et vigilances à pouvoir découvrir généralement tous les désordres qui pourraient se trouver dans l'étendue de notre ressort, pour m'en donner avis, afin que unanimement nous y apportions tous les ordres et tranquillité que nous adjugerons nécessaires.

« Je ne puis aussi, Messieurs, oublier le bel ordre que m'a déjà fait connaître M. Adhémar Saint-Martin, notre secrétaire, qui est pareillement digne de louanges et de gloire, pour l'utile méthode dont il se sert dans l'arrangement qu'il tient des registres à la satisfaction de tout le public, et je le regarde, dans notre compagnie, comme le cœur pur et incorruptible de notre corps.

« Je passe de là à vous autres, huissiers et sergents, qui en êtes les bras, et que j'exhorte, voire aussi vous ordonne de bien libeller vos exploits et les régler et conformer sur le pied des ordonnances, faites et à faire, sous les peines y portées.

« Ce qu'étant ainsi réglé, je puisse avoir lieu de vous maintenir et protéger comme je suis obligé, et qu'étant juridiques et joints au corps, nous fassions toutes nos fonctions pour la plus grande gloire de Dieu et honneur de Nos Seigneurs, comme aussi pour l'acquiescement de nos consciences. »

Aussitôt, M<sup>re</sup> Pottier se lève, tenant le parchemin où sont couchés au long les pouvoirs du bailli. Pottier avait eu différentes phases dans sa vie : il occupait enfin une place honorable et passablement rétribuée, ce qui prouve qu'il ne manquait pas de talents. Se rappelant qu'il avait débuté au lutrin de Lachine,—où il avait été le héros d'un petit scandale que Gresset n'aurait pas dédaigné de chanter,—Pottier tousse trois fois et commence de sa voix la plus ronflante :

« Messieurs les Seigneurs de cette île m'ayant mis en main ce jourd'hui les provisions que je tiens pour les faire enregistrer sur le plumitif de ce bailliage, j'ai cru, Messieurs, que mon devoir m'obligeait à vous faire connaître les obligations que nous leur avons de nous avoir donné un magistrat doué de toutes qualités requises pour remplir une telle charge, qui demande, de tous tant que nous sommes d'officiers en cette juridiction,

une fidèle correspondance, afin que cet éclairé magistrat, que vous connaissez sous le nom de d'Eschambault, si zélé et dont mes d. Sieurs les Seigneurs nous honorent pour notre bailli, puisse rendre à tous ceux qui seront obligés de venir devant lui, soit pour demander ou défendre, une bonne et brève justice, tant pour le civil que pour le criminel : comme de vous, M. Adhémar Saint-Martin, en écrivant fidèlement les sentences, décrets et ordonnances, ainsi que vous avez toujours fait depuis que vous avez eu l'honneur d'être greffier de ce lieu, et de vous, messieurs les Sergents, tant en faisant exactement, et avec le plus de diligence que vous pouvez, toutes les affaires que vous aurez des particuliers, qu'en libellant bien tous les actes que vous serez obligés de faire, en prenant justement les salaires qui vous seront dûs, suivant et conformément aux ordonnances qui vous ont été exhibées. Comme aussi de mon côté, pour ce qui concerne l'obligation de la charge dont je suis honoré, en prenant les intérêts de Dieu, des femmes veuves et pauvres orphelins, qu'en empêchant les désordres, friponneries qui se pourraient commettre, si aucuns se faisaient, qu'en faisant exécuter les ordonnances pour le fait de la police, et généralement toutes les autres auxquelles je serai obligé, enfin en donnant mes concussions sur les affaires que ce pourra être, requérir justement sur le fait de la chose. Ce sera par ce moyen que l'on verra en toute l'étendue de cette juridiction régner une police digne d'attirer sur elle les bénédictions du Ciel, ensemble pour vous et pour moi, Messieurs, la protection de M. d'Eschambault, de qui je l'espère autant qu'il pourra. En voici assez dit pour vous faire connaître les devoirs que vous lui devez en la dite qualité de bailli, comme je n'empêche qu'il ne soit reçu et installé en la dite charge, suivant ses dits pouvoirs, pour quoi je requiers qu'elles soient lues et registrées en ce greffe, afin que tous les justiciables de cette juridiction aient à lui obéir en la dite qualité de bailli.»

Là-dessus, le greffier, M<sup>re</sup> Adhémar, lut la commission de juge accordée par M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire de Montréal, agissant comme procureur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, puis celle que l'intendant avait aussi donnée, mais par provision, comme on disait alors, parce que M. Dollier avait perdu sa procuration, et enfin l'ordonnance du conseil supérieur, confirmant cette double nomination. Ils furent, documents et

discours,—les discours d'abord,—transcrits, signés et parafés, *ne varietur*, pour l'usage de la postérité.

L'administration de la justice dans la bonne petite ville de Montréal, un instant interrompue par la résignation de l'ancien juge et par les précautions jalouses du conseil supérieur, reprit son cours habituel.

En cet heureux temps où

les procès ne donnaient point de peine

Chaque jour

le baillif en jugeait une demi-douzaine.

B. FOURNIER.

---

ÉDITION  
DES ŒUVRES COMPLETES  
DE  
SAINT THOMAS D'AQUIN,

PAR L'ORDRE ET PAR L'AUTORITÉ DE  
N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

---

LEON XIII, PAPE.

MOTU PROPRIO.

Nous avons manifesté l'année dernière, par Nos Lettres en date des ides d'octobre, adressées au cardinal Préfet de la sacrée congrégation des études, Notre désir que toutes les œuvres de saint Thomas d'Aquin soient intégralement publiées. Nous avons dit que le motif de cette intention est de donner une grande diffusion à l'éminente doctrine du Docteur angélique, ce qui est un des meilleurs moyens pour vaincre les opinions perverses de notre époque, et le plus efficace pour la conservation de la vérité. Maintenant, le moment Nous paraît venu de mettre la main à l'œuvre, et Nous croyons devoir prendre certaines mesures qui Nous donnent l'espoir d'amener heureusement l'entreprise au terme désiré.

D'abord, pour que l'honneur en soit assuré à Notre auguste ville de Rome, Nous voulons que l'édition dont Nous parlons soit faite par l'imprimerie de la sacrée congrégation de la propagande, déjà célèbre par d'autres publications considérables et de grand mérite.

Pour veiller et pour présider à ce travail, Nous nommons trois cardinaux de la sainte Église romaine, savoir: Antonin de Luca, préfet de la sacrée congrégation des études; Jean Siméoni, pre-



fet de la sacrée congrégation de la propagande, et Thomas Zigliara, de l'ordre des dominicains, profondément versé dans la doctrine de saint Thomas. Nous leur conférons le droit et le pouvoir d'établir et de prescrire en Notre nom tout ce qu'ils jugeront intéresser l'entreprise. Ainsi, qu'ils pourvoient à ce que tous les ouvrages sans exception du Docteur angélique soient intégralement publiés et qu'ils les fassent suivre des célèbres commentaires de Thomas de Vio, cardinal Cajetan, sur la *Somme théologique*, et de François de Sylvestris, le Ferrarien, sur la *Somme contre les Gentils*. Qu'ils veillent soigneusement à la beauté, à la correction typographique et à l'heureux choix de tous les détails d'exécution ; qu'ils règlent enfin dans quel ordre et à quelles époques les divers volumes doivent paraître.

Quant aux frais, Nous donnons de Notre chef trois cent mille liras italiennes pour subvenir aux dépenses immédiatement nécessaires. Pour les dépenses ultérieures, Nous voulons qu'elles soient faites par la sacrée congrégation de la propagande, qui se remboursera jusqu'à concurrence des frais, sur le produit de la vente des ouvrages. Si ce produit donne un excédant, Nous voulons qu'il soit employé tout entier à la publication des écrits de ceux qui ont le mieux commenté les OEuvres de saint Thomas. Quels sont ces commentateurs, Nous laissons aux cardinaux que Nous avons nommés le soin d'en décider ; Nous les avertissons seulement qu'il faut donner la préférence aux écrivains dont la doctrine devra produire plus de fruits, et paraîtra mieux répondre aux besoins de notre temps.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 janvier 1880. De Notre pontificat l'an-second.

LEON XIII, PAPE.

## BIBLIOGRAPHIE

---

L'ANGLICISME, VOILA L'ENNEMI, causerie faite au cercle catholique de Québec. . . 17 décembre 1879, par J. P. TARDIVEL, rédacteur du *Canadien*. Québec, imprimerie du *Canadien*. 1880.

Le vent est à la critique littéraire et grammaticale. Tant mieux ! Pourvu qu'elle soit juste et bienveillante, inspirée par un véritable désir du bien, et que, sans manquer de finesse, elle ne dépasse jamais les limites d'un badinage élégant et de bon aloi, la critique ne peut produire que de bons résultats.

Il y a plus. Dans notre petit monde littéraire, la critique devient une œuvre méritoire et patriotique : méritoire, parce qu'elle expose à bien des colères et à de violentes représailles ; patriotique, parce qu'elle sauve notre langue, qui est une portion, une des plus nobles portions de notre patrimoine et l'un des principaux éléments de notre vie.

M. Tardivel vient, avec l'ardeur que tout le monde lui reconnaît, d'apporter sa part d'action à l'œuvre commencée. Nous l'en félicitons, et avec d'autant plus de raison qu'il se montre mieux disposé à combattre le bon combat, et même à partager la gloire d'un assaut général si, comme il le dit lui-même, ceux qui aiment la langue française ont un jour le courage de le tenter. Du reste, ce qu'il y a de plus admirable chez l'habile écrivain, c'est qu'il ne sépare pas son sort de celui de ses frères ; il appelle même avec candeur sur ses propres écrits la critique qu'il exerce en toute liberté sur les écrits des autres.

En bon croisé, qui tremble que les fautes du soldat ne compromettent le succès de la guerre sainte, M. Tardivel commence par mettre ordre aux affaires de sa conscience, et s'élevant bien au-dessus des étroits conseils de l'amour-propre, il fait noblement sa confession publique, dans laquelle, par excès d'humilité sans doute et pour mettre sa sincérité à l'abri de tout soupçon, il sème en passant, çà et là, un certain nombre de fautes nouvelles qu'il serait trop dur de reprocher à un pénitent si convaincu.

« Il y a onze ans, dit-il, je commençais à apprendre les rudiments de la langue française au collège (1) de Saint-Hyacinthe. Au bout de deux années d'études forcées (2), je conversais avec assez de facilité; j'avais lu Télémaque, et je pouvais même risquer une version sans trop craindre les mauvaises notes. En 1872, je sortais du collège, et tout le monde me disait que je possédais bien le français. Je le croyais fermement, et je l'ai toujours cru jusqu'à l'année dernière. Après avoir parlé, lu, et écrit en français pendant dix ans (3), j'ai fini par me convaincre que je ne connaissais pas la langue française, que je ne l'avais jamais connue et que je ne la connaîtrais probablement jamais (4). »

Cependant, M. Tardivel ne se croit pas obligé de jouer jusqu'au bout ce rôle de publicain, et il n'hésite pas, la sienne finie, à faire aussi un peu la confession des autres.

---

(1) M. Tardivel n'ignore pas sans doute qu'aujourd'hui on écrit collège, et même que siège, ils siègent, mots qui portent cependant, dans son opusculé, l'accent aigu.

(2) Que veut dire M. Tardivel, par études forcées? Veut-il dire que ces études lui étaient imposées par punition, comme on dit travaux forcés? Veut-il parler d'études plus rapides, plus prolongées que les études ordinaires, comme on dit marches forcées? S'agit-il... l'études faites par contrainte, dans le sens d'emprunt forcé; ou d'études inévitables, dans le sens de conséquence forcée; ou d'études affectées, comme rire forcé? Peut-être qu'il a voulu, par analogie, donner au mot forcé l'acception qu'il a en horticulture, comme dans culture forcée, c'est-à-dire la culture qui, par des moyens artificiels, hâte l'époque de la maturité? En effet, c'est bien un peu ce qu'indiquerait le contexte, puisque le jeune Tardivel, qui n'en était encore en 1868 qu'aux premiers rudiments de la langue française, avait déjà réussi au bout de quatre ans, en 1872, non seulement à se convaincre lui-même, mais à persuader à « tout le monde », professeurs et autres, qu'il « possédait bien » cette langue difficile, qu'il en était maître. Aussi voit-on qu'en ce temps-là, quand l'étonnant jeune homme allait sortir du collège, « tout le monde », accourant aux bords de la rivière Yamaska, rendait témoignage au prodige qui s'élevait en Israël.

Et voilà ce que c'est que des études forcées !

(3) M. Tardivel sait également qu'on ne dit pas: parler en français, mais qu'on dit: parler français, parler la langue française, parler bon français, etc... en admettant que parler bon français soit possible. Du reste, si l'on réfléchit que les dix ans dont parle ici M. Tardivel sont comptés de 1868, c'est-à-dire de l'année même où il entra au collège, on sera moins étonné d'apprendre qu'il ait « parlé, lu, et écrit en français » si longtemps sans s'apercevoir qu'il ne connaissait pas la langue française.

(4) Tous ces détails d'intérieur, qui semblent, au premier abord, friser la naïveté ou la présomption, intéressent beaucoup cependant chez les grands hommes.

« J'étais presque découragé, s'écrie-t-il, mais avant de me laisser aller entièrement au désespoir (bigre !), je me suis avisé de jeter un regard autour de moi afin de voir si mes voisins étaient plus favorisés que moi *sous le rapport de la langue* (1). Dans ce but (2), j'ai lu nos principaux auteurs, j'ai suivi avec patience les polémiques de nos journalistes les plus en renom, j'ai écouté nos Cicérons plaider *en faveur* de la veuve et de l'orphelin (3), nos Démosthènes enseigner au peuple ses devoirs—pardon, je veux dire ses droits, j'ai prêté une oreille attentive à nos Solons de la législature provinciale (4), et j'ai acquis la *douce conviction* (5) que si je ne connais guère la langue française, peu, très peu de personnes dans notre pays peuvent me jeter la pierre. »

Je ne veux pas jeter la pierre à M. Tardivel ; loin de là, je le déclare avec bonheur, son travail, sans être parfait, est bien supérieur, au point de vue de la correction grammaticale et de la pureté du style, à beaucoup d'autres que les journaux quotidiens, qui font généralement plus de réclame que de critique, exaltent tous les jours.

Je ne lui reprocherai même pas certaines incorrections de détail,—il ne peut pas s'agir des fautes de typographie,—certaines négligences de style presque inévitables ; je ne relèverai dans son opuscule que les fautes palpables, non seulement palpables mais contagieuses. Si j'ose prendre cette liberté, n'en accusez que ses bonnes dispositions, qui m'y engagent (6), et l'intérêt que

(1) M. Tardivel veut dire : sous le rapport de la connaissance de la langue ; car, évidemment, ce n'était pas sur la langue elle-même, mais sur la connaissance plus ou moins parfaite de la langue, que le doute pouvait planer.

(2) La locution *dans ce but* doit être évitée. J'y reviendrai.

(3) Dans le sens de défendre, soutenir de vive voix la cause, le droit d'une partie devant les juges, on dit : plaider pour.

(4) Après tout cela, il ne manquait plus au jeune néophyte que de s'armer du bâton de pèlerin et d'entreprendre un voyage à la façon d'Anacharsis.

(5) L'auteur veut dire ici, par *douce conviction*, que son amour-propre était satisfait. Pour être juste cependant, et ne laisser planer aucun doute sur l'humilité de M. Tardivel, il faut remarquer que cette douce conviction a fini par se changer en conviction amère, quand il a sérieusement réfléchi sur la situation (est-ce bien le mot propre ?) et qu'il y a vu un grand danger pour l'avenir.

(6) M. Tardivel écrivait dans le *Canadien* du 17 :

« Je désire d'abord qu'il soit bien compris que je n'ai pas la prétention de ne jamais commettre de fautes de français. Je reconnais mon ignorance, et je cherche à la dissiper par tous les moyens que je possède. Chaque fois qu'un confrère m'indiquera une faute que j'aurai commise, je l'en remercierai sincèrement. »

je porte moi-même à la noble cause pour laquelle il travaille avec tant d'ardeur et de dévouement.

Pour être plus court, je diviserai ce travail en deux parties. Dans la première, je signalerai quelques-unes des fautes de français qui déparent l'opuscule de M. Tardivel ; dans la seconde, il s'agira de réhabiliter plusieurs locutions qu'il a rangées, avec aussi peu de pitié que de raison, parmi les anglicismes, *ignobile vulgus*.

## I

FAUTES DE FRANÇAIS QUI DÉPARENT L'OPUSCULE DE  
M. TARDIVEL.

Commençons par les moins graves.

1<sup>o</sup> « Dans ce but, j'ai lu nos principaux auteurs, j'ai suivi... »  
(P. 4.)

Cette locution—*dans ce but*—ne se trouve ni dans Bescherelle ni dans Littré, ni dans le dictionnaire de l'Académie. C'est déjà une assez forte présomption contre elle.

Que signifie *but* ?

*But* signifie le point où l'on vise, le terme où l'on s'efforce de parvenir. Or, le but étant précisément ce qu'il s'agit d'atteindre, il paraît évident que l'on ne peut pas dire qu'on lit, qu'on agit *dans* le but.

Il est vrai qu'au figuré *but* signifie la fin que l'on se propose, l'intention que l'on a ; mais ici encore, le mot est employé dans un sens objectif : *se proposer un but, aller à son but, atteindre son but*, etc.

Aussi vous trouverez dans les dictionnaires mentionnés ci-dessus : j'ai lu *dans* le dessein, *dans* la pensée, *dans* la vue de, car ces mots ont un sens subjectif ; mais vous ne trouverez pas : j'ai lu *dans* ce but.

Cela m'aurait suffi pour considérer cette locution comme très risquée ; mais voici que je tombe sur le passage suivant de Littré :

« Peut-on dire : il agissait ainsi *dans* le but de se réconcilier ? Cette locution est très usitée présentement ; mais elle n'est pas aisée à justifier. On n'est pas *dans* un but ; car, si on y était, il serait atteint. On dit bien : je suis *dans* l'espérance de, *dans* l'intention de, vu que l'on peut considérer l'espérance, l'intention

comme quelque chose où l'on est placé ; mais il n'en est pas de même du but, qui est éloigné et auquel il faut atteindre. Cette locution serait justifiée si on donnait à *dans* le sens de *pour* : mais *dans* n'a, en aucun autre cas, un emploi de ce genre. La locution, ne pouvant s'expliquer ni par le sens de *but* dans lequel on n'est pas, ni par l'emploi de *dans* qui ne marque jamais quelque chose à atteindre, doit être évitée ; et, en place, on se servira de : dans le dessein, dans l'intention, à l'effet de, etc. »

2° « En réfléchissant un peu sur la situation, j'y ai vu un grand danger pour l'avenir de la *race canadienne-française*. » (P. 4.)

Evidemment *race* ne signifie pas ici lignée, comme dans *race des Carolingiens* ; ni une variété constante de l'espèce humaine : *la race blanche* ; ni une classe d'hommes exerçant la même profession, ou ayant des inclinations, des aptitudes qui leur sont communes : *la race des pédants est insupportable*. Il ne peut s'agir, par extension, que d'une multitude d'hommes qui sont originaires du même pays et se ressemblent par les traits du visage, par la conformation extérieure. Or, dans ce sens, les Canadiens ne forment pas une race. On ne peut donc pas dire *la race canadienne-française*.

M. Tardivel lui-même a-t-il jamais entendu parler de la *race américaine-française*, pour signifier les Français qui habitent l'Amérique ? Que dirait-il de la *race américaine-anglaise, américaine-espagnole, etc.* ?

Cependant, comme on peut dire, selon certains dictionnaires, *la race anglaise, la race française*, on pourra, je crois, dire également bien : *la race française au Canada, la race française en Amérique, etc.*

3° « C'est parce qu'elles comprennent cette vérité que la Russie se montre si inexorable envers la langue polonaise... » (P. 4.)

On peut être inexorable à toutes les prières, comme dit l'Académie ; inexorable à des vœux, comme dit Racine :

Ah, dieux ! lorsqu'à mes vœux l'ingrat inexorable  
S'armait d'un œil si fier, d'un front si redoutable...

La Bruyère a dit : « Un homme inexorable à soi-même n'est indulgent aux autres que par un excès de raison », et Fénelon : « Aurez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi, (Tél. XIV) ; mais il n'y a que M. Tardivel, je pense, qui ait dit : inexorable envers une langue.

La règle, que l'on trouve dans les dictionnaires, c'est que *inexorable*, quand il ne s'emploie pas d'une manière absolue, prend la préposition à.

4<sup>o</sup> « Nous sommes loin, il est vrai, d'un aussi déplorable état de choses, et fasse le ciel qu'il n'*arrive* jamais. » (P. 5.)

Quant à cela, M. Tardivel, soyez sans crainte : votre souhait ne peut manquer de s'accomplir, car si un état de choses *existe, cesse, dure*, tenez pour certain qu'il n'*arrive* point. Seulement, il peut *se produire*, voilà le danger.

5<sup>o</sup> Quelquefois,—trop rarement, à notre avis,—le ton de M. Tardivel s'élève. On dirait même que l'ardeur du sentiment l'empêche jusqu'au point de lui faire oublier un instant les intérêts les plus chers de la cause qu'il défend. Ecoutez-le :

« On me dira que les langues meurent nécessairement, fatalement ; que l'hébreu, le grec et le latin *sont morts* (1), que le français s'altère, même en France, et qu'il cessera enfin d'être une langue vivante. Cela est possible. Nous ne pouvons pas arrêter le cours naturel des événements. Mais s'il faut, dans la suite des temps, que la langue française disparaisse, ayons à cœur de faire enregistrer par l'histoire cette parole : Ce fut au Canada où la langue française disparut en dernier lieu. (P. 5.) »

M. Tardivel se plaît à nous faire trembler.

Oh ! si le français allait disparaître ou, selon son expression, mourir en France !

S'il fallait un jour faire enregistrer par l'histoire cette douloureuse parole...

Au moins, M. Tardivel, de grâce, avant d'en arriver là... si vous voulez que la postérité y croie, au lieu de se moquer de nous... de grâce, corrigez un peu ; mettez : « Ce fut au Canada que la langue française disparut en dernier lieu. »

Convenu, n'est-ce pas ? Oui. Eh bien, faites-la enregistrer maintenant.

6<sup>o</sup> Plus loin, p. 7, i. Tardivel repassant encore, dans l'amertume de son cœur, les péchés de sa vie littéraire, s'écrie :

« Moi, le premier, j'en ai des milliers (il s'agit d'anglicismes) sur la conscience, et bien que j'aie juré une haine éternelle contre ce péché littéraire, je suis certain d'y retomber encore bien des fois avant de mourir. »

(1) L'hébreu est *mort*, le grec est *mort*, le latin est *mort* ! Oh ! M. Tardivel, dites donc qu'ils sont des *langues mortes*, et ce sera déjà bien assez.

Si M. Tardivel, au lieu de jurer une haine éternelle *contre...* eût tout simplement juré une haine éternelle à ce péché littéraire, peut-être qu'il eût mieux tenu son serment.

7° « Rendons-nous à la législature, » nous dit poliment M. Tardivel, p. 8.

Peut-on se rendre à la législature ? Peut-on se rendre à l'ensemble des pouvoirs qui concourent à la confection des lois, à la personne morale qui donne des lois, ou à l'exercice du mandat d'une assemblée législative, ou à la période pendant laquelle cette assemblée est appelée à exercer ce mandat ? Or, voilà tous les sens du mot *législature*.

M. Tardivel voudrait-il me trouver un exemple qui justifie l'expression qu'il emploie ?

8° « *J'ai le plancher de la chambre*, voilà un anglicisme tellement énorme, que je ne l'aurais pas cru possible si je ne l'avais entendu *dans* la bouche de députés qui se piquent de bien parler. » (P. 10.)

Sans doute, qu'un député ait le *plancher de la chambre*, c'est prodigieux, pour ne pas dire plus ; mais ce qui m'étonne encore davantage, et me paraît physiquement impossible, c'est que M. Tardivel ait entendu cela *dans* la bouche d'un député. Mais quelle espèce de Gargantua était-ce donc que ce député ?... ou M. Tardivel est sorcier. Oh ! je m'explique maintenant pourquoi le rédacteur de la *Minerve* crie à l'exagération et soutient que depuis tant d'années qu'il suit les débats de la chambre, jamais pareille expression n'a frappé ses oreilles. C'est tout simple : il n'aura pas pu s'introduire *dans* la bouche de ce député-là.

9° Page 17 : « *Que* nous entendons souvent ces expressions incorrectes ! »

Oui, n'est-ce pas ? Mais surtout *combien* nous les entendons souvent, ou *combien* souvent nous les entendons !

*Que* souvent fait un drôle d'effet.

10° « A ce propos, permettez-moi de vous raconter en deux mots une petite scène dont j'ai été témoin *durant* la dernière session. »

Le savant écrivain a voulu dire *pendant*, car autrement, il n'aurait pas dit *petite* scène, ni promis de la raconter en « deux mots. »

11° « Passons maintenant à la *salle de lecture*. » (P. 21.)

*Salle de lecture*, à mon avis, voudrait dire une salle où l'on



fait une lecture à haute voix, où l'on enseigne l'art de bien lire, comme on dit *salle de danse* pour signifier une pièce où les maîtres à danser donnent publiquement des leçons. Mais quand il s'agit d'un lieu où l'on va lire des journaux et des livres, on dit : *cabinet de lecture*. Tous les dictionnaires contiennent cette expression, *cabinet de lecture*, dans le sens que je viens d'indiquer, pas un seul ne donne *salle de lecture*.

12° « On peut lire tous les jours dans les *informations* que M. Z. est venu à Québec... » (p. 23.)

Voilà l'ennemi, M. Tardivel, un anglicisme !

Dans le langage ordinaire, *informations* veut dire *recherches* que l'on fait pour s'assurer de la vérité d'une chose, pour connaître la conduite de quelqu'un : *Aller aux informations*; *les informations que j'ai prises*, etc. Il ne signifie *nouvelle*, *renseignement*, qu'en anglais.

13° Page 26 : « Sa profession l'obligeant de parler *de* tous les sujets imaginables, l'homme de loi n'évite aucune des locutions vicieuses qui *se rattachent à ces sujets*. »

Il faut : parler *sur* tous les sujets. De plus, locutions vicieuses qui se rattachent *à ces sujets*, me paraît une manière de dire assez vicieuse elle-même, attendu qu'il s'agit « de tous les sujets imaginables. »

Voilà quelques-unes des fautes qui émaillent la causerie de M. Tardivel.

## II

### LOCUTIONS QUE M. TARDIVEL A RANGÉES A TORT PARMI LES ANGLICISMES.

Avant d'énumérer les expressions que le savant critique range à tort parmi les anglicismes, il est assez curieux de voir comment il définit l'anglicisme en général.

« Voici, dit-il, comment je définis le véritable anglicisme : Une signification anglaise donnée à un mot français. » (P. 6.)

Franchement je n'y comprends rien. Voilà une formule qui me déroute complètement. J'ai beau la tourner et retourner de tous sens, je n'y vois point les caractères de l'anglicisme, ou, pour mieux dire, je n'y vois rien du tout. Que peut vouloir dire M.

Tardivel par ce mot, le plus important de toute la définition : *une signification anglaise*? Est-ce qu'une signification peut être anglaise, ou française, ou allemande, ou l'un plutôt que l'autre? Prenons un mot français quelconque, disons *collection*, comment s'y prendre pour lui donner une signification anglaise? On pourrait bien lui donner la signification que le mot analogue—*collection*—a en anglais, ce qui serait un anglicisme; mais ce n'est pas là donner au mot français *collection* une signification anglaise.

Du reste, s'il est vrai que l'anglicisme consiste à donner une signification anglaise à un mot français, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir d'anglicisme qu'en français, ce qui est très faux.

Pourquoi le savant critique n'a-t-il pas adopté plutôt la définition que donne le dictionnaire de l'Académie? C'eût été à la fois beaucoup plus simple, et plus satisfaisant pour ses lecteurs.

Voici :

« ANGLICISME, Façon de parler particulière à la langue anglaise. Il se dit aussi des Façons de parler empruntées à la langue anglaise et transportées dans une autre langue.»

Cela se comprend, au moins.

Commençons maintenant notre œuvre de réhabilitation.

1<sup>o</sup> « On croit trop généralement, dit M. Tardivel, que les seuls anglicismes que l'on ait à nous reprocher sont ces mots anglais qui s'emploient plus souvent en France qu'au Canada, tels que *steamer, fair-play, leader, bill, meeting, square, dock*, etc. A vrai dire ce ne sont pas là des anglicismes, et il n'y a que très peu de danger à faire usage de ces expressions, surtout lorsque le mot français correspondant manque.»

Il y a là-dedans un mélange de vrai et de faux, une confusion pire que l'erreur absolue.

Essayons de débrouiller ce chaos. D'abord le savant conférencier donne comme *mots anglais*, indistinctement, les mots *steamer, fair-play, leader, bill, meeting, square, dock*. Il a tort. Passe pour *fair-play* et *leader*, qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire de l'Académie; mais quant à *steamer, bill, meeting, square, dock*, ce ne sont pas des mots anglais, ce sont des mots empruntés de l'anglais, ce qui est très différent, des mots adoptés par l'Académie, enfin des mots français.

Ouvrez le dictionnaire de l'Académie, vous allez les trouver, tous, avec la manière de les prononcer, avec cette note : *emprunté*.

de l'anglais, avec une signification bien déterminée, quelquefois deux et même trois acceptions diverses.

Le critique veut bien ajouter que « ce ne sont pas là des anglicismes et qu'il n'y a que très-peu de danger à faire usage de ces expressions, surtout lorsque le mot français correspondant manque. »

Très-peu de danger ! Mais, en vérité, pourquoi cette confusion ? S'il s'agit de *steamer*, de *bill*, de *meeting*, de *square*, de *dock*, non seulement il y a très-peu de danger, mais il n'y a pas de danger du tout à en faire usage, puisqu'ils sont acceptés par l'Académie ; mais s'il s'agit de *fair-play* ou de *leader*, il y a du danger à en faire usage, et un tel danger qu'aux yeux de l'Académie ce serait un barbarisme.

2<sup>o</sup> Un prétendu anglicisme, qui menace de devenir célèbre, c'est le mot *orateur* employé comme traduction du mot *speaker*.

M. Tardivel le dénonce en ces termes :

« *M. l'orateur*, mauvaise traduction du mot *Mr. Speaker*. En France, on dit le président de la chambre. Que ne le dit-on ici ? Mais quelqu'un, très-fort sur les nuances du parlementarisme, me répondra peut-être que *M. le président* ne rend pas tout à fait la signification de *Mr. Speaker*. Cela est vrai, mais il est également vrai que *orateur* ne rend pas du tout le mot *speaker*, qui ne peut se traduire exactement en français que par une périphrase. Le *speaker*, dans le parlementarisme anglais, est celui qui sert d'organe à la chambre, celui qui communique avec le chef de l'exécutif. Il est plus que le président d'une assemblée délibérante. Mais le mot *orateur* signifie un homme qui parle ; or, le *speaker* ne peut prendre part aux débats que lorsque la chambre siège en « comité général ». De tous les députés, c'est lui qui parle le moins. *M. l'orateur* est donc un non sens. Qu'on dise soit *M. le président*, ou bien *M. le Speaker*. » (Page 9.)

Sur ce l'*Opinion publique* prit feu, contre son habitude, l'*Événement* dit son mot, puis la *Minerve* ; jusqu'à la *Concorde*, qui appelle l'anathème sur ce pelé, ce galeux d'anglicisme, et qui s'afflige d'avance à la pensée qu'à la première occasion on lira dans tous les journaux : « *l'orateur* prend son siège, etc., etc. »

Il n'est donc pas ici question de parti, quoiqu'il s'agisse de nommer un personnage politique, et c'est un signe que nous ne serons pas longtemps sans nous entendre.

Écoutons d'abord l'*Opinion publique* :

« M. Tardivel, du *Canadien*, se donne parfois beaucoup de mal pour rien, dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'est imposée

de réformer le langage et les mœurs de ses compatriotes. Il y a quelques jours, il dénonçait l'emploi du mot *écuyer* comme désignation sociale. Aujourd'hui il s'en prend au mot *orateur*, qu'il trouve absurde d'employer pour désigner le président de la chambre des communes. Malheureusement pour M. Tardivel, cette traduction du mot *speaker* est bel et bien consacrée par l'Académie.

« Mais, dit notre excellent ami, cela n'a pas le sens commun d'appeler *orateur* celui des membres de la chambre qui précisément est le seul qui ne puisse prendre part aux débats. Pardon, cher M. Tardivel, mais vous vous méprenez sur la signification du mot *speaker*, qui n'est pas pris ici dans le sens de *debater*, de discutant (d'après lequel tous les membres de la chambre seraient des orateurs), mais dans le sens de *prolocutor*; c'est-à-dire que le président est le seul qui soit autorisé à parler au nom de tous et celui par l'entremise de qui la chambre s'adresse au souverain. C'est ainsi qu'il est le *prolocutor*, l'orateur, le *speaker* par excellence. »

La *Minerve* dit à son tour: « Nous ne pensons pas qu'il soit possible de traduire le mot *speaker* par un autre mot que celui d'*orateur*. Pourquoi l'on a appelé *speaker* un homme qui ne parle jamais, nous l'ignorons. Mais le terme *orateur* n'en dit pas plus long en français que le mot *speaker* (parleur) en anglais. Force nous est de prendre les choses telles qu'elles sont. Le mot *président* ne rend pas du tout l'idée. D'autant plus que le mot *orateur* est maintenant passé dans nos mœurs et dans notre langage. »

L'*Opinion publique* du 10 écrit :

« Encore M. Tardivel.

« Le chatouilleux critique nous reproche de vouloir bien lui en remontrer sur l'anglais (1), sa *langue maternelle*. Nous n'avons jamais eu cette prétention, pas plus que nous n'ambitionnons de lui enseigner le français, notre *langue maternelle*, à nous. Mais, il nous semble utile de mettre à profit de temps à autre les occasions qui se présentent de montrer un critique acerbe en faute. C'est ce que nous avons fait, à propos du mot *écuyer* et du mot *orateur*.

(1) Allusion à ce passage du *Canadien* du 11 février. « M. Gélinas donnant des leçons d'anglais à un homme dont la langue maternelle est la langue anglaise, c'est un peu fort. Mais glissons là-dessus.

« Si M. Gélinas s'était donné la peine de lire la petite brochure que M. Tardivel lui a expédiée ces jours-ci, il aurait découvert que notre collaborateur connaît parfaitement la signification du mot *speaker*. Et c'est précisément parce que *speaker* signifie *interprète*, *organe*, *mouthpiece*, si vous voulez, qu'il prétend que l'on ne peut pas logiquement le traduire par *orateur*, qui signifie un homme qui fait un discours. »

« M. Tardivel pose pour la modestie et se déclare prêt à remercier quiconque lui signalera ses erreurs. Cependant, dans la même page qui contient cette humble déclaration, il refuse d'admettre la correction du mot *speaker*, bien que l'Académie reconnaisse cette traduction. Il déclare avec irrévérence « qu'on ne peut *logiquement* traduire ainsi *speaker* par *orateur*, qui signifie un homme qui fait un discours. » Nous allons lui citer les autorités et nous le laisserons ensuite se débrouiller avec elles. »

Là-dessus le savant écrivain cite Bescherelle et Littré, puis termine ainsi :

« Voilà pour l'orateur de la chambre des communes. *Orateur*, comme traduction du mot *speuker*, est ainsi formellement accepté par le dictionnaire. Libre à M. Tardivel de soutenir, après cela, que ce n'est pas *logique*. C'est son affaire. Qu'il aille le dire à l'Académie. »

« Nous prendrons la liberté de le *référer* (pour *renvoyer*) aussi à cette fontaine où les savants comme les ignorants ont parfois besoin de puiser, pour qu'il y constate que le mot *orateur* ne signifie pas exclusivement « un homme qui fait des discours. » On appelle orateur d'après Bescherelle, *celui qui compose, qui prononce des discours, des ouvrages d'éloquence*. Le mot se dit même, au figuré, des choses, comme dans cette phrase de Larochefoucauld : « Les passions sont les seuls *orateurs* qui persuadent toujours. »

Trêve de raisonnements. Il s'agit d'un fait; or, un fait ne se raisonne pas. Le mot *orateur* employé pour désigner le *speaker* de la chambre est-il français, oui ou non? En d'autres termes, est-il accepté par les dictionnaires autorisés, et en particulier par l'Académie, qui fait loi?

Oui.

Bescherelle, cité par l'*Opinion publique* et par la *Minerve*, dit :

« *Orateur*. Se dit en Angleterre, du président de la chambre des communes. L'orateur est élu à la pluralité des voix. C'est lui qui expose les affaires. »

Littré, à son tour :

« *Orateur*. En Angleterre, l'orateur, le président de la chambre des communes. Son major général (de Cromwell) va droit à l'orateur et le fait descendre de la chaire avec violence. *VOLT. Mœurs, 181.* »

Le dictionnaire de l'Académie, au mot *orateur* dit :

« En Angleterre, l'orateur, le président de la chambre des communes. »

Voilà.

*Causa finita est.*

Maintenant, entassez arguments sur arguments, Péliou sur Ossa, vous n'avancerez ni ne ferez reculer la question d'une ligne. Le fait est là, *orateur*, comme correspondant du terme *speaker*, est français.

A propos de cette avalanche d'arguments, je me rappelle la réponse quelque peu brusque d'un bon évêque à son secrétaire. Celui-ci se permettait quelquefois de le contredire, et en appelait à la logique :

— Monseigneur, mais... la logique...

— La logique ! la logique ! oui, mais encore faut-il que votre logique ait du bon sens.

C'est un peu le défaut de la logique de M. Tardivel : elle manque je ne dis pas de bon sens, mais de sens pratique. Au lieu de consulter il raisonne. Or une question de langue est avant tout une question d'expérience, d'observation, de fait. Supposez même que le savant critique eût raison sur le choix de la méthode et qu'il pût raisonner *a priori*, le raisonnement qu'il fait n'en serait pas meilleur pour cela : le mot *orateur* signifie un homme qui parle ; or le *speaker* ne parle point, ou ne fait pas de discours ; donc traduire *speaker* par *orateur* est un non sens.

Mais, d'abord, le *speaker* parle, puisqu'il sert d'organe à la chambre, qu'il communique avec le chef de l'exécutif.

Ensuite, *orateur* est au moins aussi logique que *speaker*, puisque tous les deux veulent également dire *parleur*, celui qui fait des discours ; c'est un bon orateur, *he is a good speaker*. Pourquoi tous les deux n'auraient-ils pas aussi l'autre sens, celui de porter la parole au nom de quelqu'un ?

En troisième lieu, où M. Tardivel a-t-il pris qu'*orateur* ne veut pas dire autre chose que *parleur* ou *celui qui parle* ou celui qui prononce un discours, qui prend part à un débat ? Le mot se dit aussi de quelqu'un qui ne parle pas, et c'est encore l'Académie qui nous l'apprend : « ORATEUR, celui qui *compose*, qui prononce des discours, des *ouvrages* d'éloquence. »

Enfin, M. Tardivel, supposez tout ce que vous voudrez ; supposez que le *speaker*, comme tel, ne parle jamais ; supposez que le mot *orateur* signifie *celui qui parle*, qui fait un discours, de quel droit concluez-vous que ce mot ne puisse signifier autre chose ? Si chaque mot avait une signification essentielle et n'en avait essentiellement qu'une, vous pourriez raisonner comme vous raisonnez en effet : Orateur veut dire *celui qui parle*, qui fait un discours :

donc il ne signifie pas *celui qui ne parle pas*, qui ne fait pas de discours. Mais, remarquez-le bien, la signification des mots n'est que conventionnelle ; le même mot peut signifier mille choses distinctes, même opposées, et c'est là-dessus que reposent l'équivoque et l'analogie. Dès qu'il y a quelque chose de commun entre deux objets, cela suffit pour qu'on puisse très logiquement les désigner par le même mot. Ainsi de ce que le mot *orateur* signifie *un homme qui fait un discours*, il ne s'ensuit nullement qu'il ne puisse pas signifier ou ne signifie pas en effet un homme *qui n'en fait pas*.

A plus forte raison pourrait-il signifier, et très-bien, un homme qui parle au nom de tous les membres d'une chambre, comme le prétend avec beaucoup de raison M. Gélinas.

Le correspondant la *Patrie*, qui fait rude guerre aux locutions vicieuses et aux anglicismes, a donc raison de dire :

« Du moment que l'Académie française admet cette traduction, il ne reste plus qu'à nous incliner, et à laisser nos députés dire *Monsieur l'orateur* tant qu'il leur plaira.»

M. Tardivel s'engage, le 21, «à ne plus importuner ceux qui voudront dire : *M. l'Orateur*.» C'est bien généreux. Il se contentera, dit-il, d'écrire *M. le président*. J'en doute, et pour l'honneur de M. Tardivel, je veux croire que non jusqu'à preuve du contraire.

3<sup>o</sup> « *Opposer une loi*. Il faut *s'opposer à*, de même que l'on doit dire *s'objecter à* et non *objecter à*.» (P. 11.)

On ne dit pas *opposer une loi*, cela est évident, mais pourquoi M. Tardivel ajoute-t-il : « De même qu'on doit dire *s'objecter à* et non *objecter à* ? » *Objecter à* est très français. Et s'il ne l'était pas, est-ce que *s'objecter à* le serait davantage ? Dans tous les cas, « *je m'objecte à une loi*, » comme on dit souvent, n'est pas français du tout.

4<sup>o</sup> « Il (le rédacteur en chef d'un journal quelconque) avertira ses correspondants que les manuscrits refusés ne seront pas *retournés*, voulant dire qu'ils ne seront pas remis.»

Si c'était là le seul crime du rédacteur en chef ou d'aucun autre rédacteur, il serait difficile de leur jeter la pierre. Larousse prend le mot *retourner* dans le sens de *renvoyer, faire rapporter* : Quand vous aurez lu l'ouvrage que je vous ai prêté, vous me le retournerez. Cette expression, qui est dans le dictionnaire de

Larousse, tout aussi bien que *législater* dans celui de Bescherelle, devrait, ce me semble, trouver grâce, elle aussi, aux yeux de M. Tardivel.

5° Un jour, c'est lui-même qui nous fait cette confiance, M. Tardivel bondit littéralement.

Qu'était-il donc arrivé ? Je vous le donne en mille. Ecoutez-le :

« *Responsable à*. Un gouvernement responsable au peuple.— *A government responsible to the people*. Voilà, m'assure-t-on, un anglicisme du meilleur aloi. Le jour où l'on m'a brusquement ouvert les yeux à cette vérité, j'ai bondi littéralement, car je venais d'employer ce mot dans un article que j'avais signé et il était trop tard pour arrêter l'impression du journal. Je me suis consolé un peu en pensant que personne ne s'en apercevrait, car cet anglicisme, je crois, est absolument universel. On est responsable *d'une* chose et *envers* ou *devant* quelqu'un. »

Je ne voudrais pas faire bondir de nouveau M. Tardivel, mais il me permettra de lui ouvrir les yeux à mon tour, tout doucement, à cette vérité qui est vraie : c'est que *responsable à* n'est pas du tout un anglicisme.

« Un corps d'hommes qui n'est *responsable à* personne n'a la confiance de personne. (Payne.)

... Qui donne à sa fille un mari qu'elle hait  
Est responsable au ciel des fautes qu'elle fait.

(MOLIÈRE.)

Le grand dictionnaire de Larousse dit la même chose.

Enfin, ouvrez le dictionnaire de l'Académie, vous trouverez : *Responsable à* la postérité.

Vous aviez donc mille fois raison de vous consoler, Monsieur, en pensant que personne, en effet, ne s'apercevrait que ce fût là un anglicisme. Tout le regret qui puisse vous rester maintenant, c'est d'avoir failli communiquer votre erreur aux autres, et, si vous le voulez, d'avoir bondi pour rien.

Quant à l'ami qui vous ouvrit ainsi les yeux, il aura quelque raison de vous traiter un peu moins brusquement à l'avenir, ou on le tiendra pour responsable à la postérité du tort qu'il aura fait à la langue française.

J'ai dépassé les limites ordinaires d'un article bibliographique, et cependant j'aurais plus d'un mot à dire au savant critique à propos des expressions : *approcher un ministre*,—*change pour me-vue monnaie*,—*projet de loi*, qui est voté, adopté,—selon M. Tardivel,—mais qui ne *passé* pas, etc., etc.



Comme on le voit, la critique à ses dangers. Sous prétexte d'extirper l'ivraie, on arrache quelquefois le bon grain. Ce n'est pas une raison de se décourager, cependant, ou de manquer de zèle.

N'y eût-il que le mérite d'avoir attiré l'attention sur tel ou tel point, que la critique aurait encore rendu un grand service.

Maintenant, suffira-t-il de réclamer, de discuter, de signaler les locutions vicieuses, les anglicismes, etc., dans des articles de journaux ou de revues pour guérir le mal? Non. Il faudrait un ouvrage spécial, mais un ouvrage complet, une espèce de dictionnaire fait exprès pour le pays, où l'on pourrait voir facilement la faute à éviter, le mot à apprendre. On me dira qu'il existe déjà des ouvrages de ce genre; oui, mais aucun de ces ouvrages n'est complet, aucun ne fournit les renseignements voulus, aucun ne fait autorité.

Si quelques écrivains, ou plutôt une société de grammairiens et de littérateurs, voulait entreprendre un travail de ce genre, la *Revue de Montréal* serait prête à le publier, par livraison, pourvu qu'avant de l'imprimer on donnât tout le temps et toute la facilité nécessaires pour examiner ce travail et en faire la critique, de manière qu'à la fin on pût espérer avoir atteint ce qu'il y a de mieux.

Ce n'est pas assez, ce petit livre devrait être présent, dans toutes les écoles, dans les académies, dans les collèges, voire même dans les établissements d'éducation supérieure. Avec leur science, leur persévérance et leur dévouement, les professeurs formeraient une génération d'écrivains et d'orateurs plus heureux que leurs devanciers, car, sans aimer plus que nous la langue de leurs pères, la belle langue française, ils auraient du moins le mérite et l'honneur de la parler plus correctement.

L'abbé CHANDONNET.